

HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES

- P. FREEDMAN, *Le Regard américain sur les paysans du Moyen Âge*
M. MOUSNIER, *Hommage et fidélité serviles dans le Languedoc médiéval*
J.-P. COLIN, *Le Métayage au Mexique (XVI^e-XX^e siècle)*
S. OGILVIE, *L'Univers économique des serfs de Bohême (1583-1692)*
A. CARDI, *La Corporation paysanne vue d'en bas (1940-1944)*

P. JAILLETTE, Brigands et voleurs de bétail au IV^e siècle

T. CLAERR, Restauration seigneuriale et contestation à la fin du XV^e siècle

A. FOLLAIN et K. PLEINGHÈNE, Les Communaux en Anjou du XV^e au XVIII^e siècle

Fonds Documentaire IRD



010024239

N° 14 - 2^e semestre 2000

ISBN 2-369-75110-9

HISTOIRE ET SOCIÉTÉS RURALES

Revue semestrielle publiée par
l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales

Jean-Marc MORICEAU

Directeur de publication

Maison de la Recherche en Sciences Humaines
Université de Caen
14032 CAEN Cedex

Tél. 02-31-56-62-29 - Fax. 02-31-56-65-60
e-mail : jmmoriceau@mrsh.unicaen.fr

Ghislain BRUNEL

Secrétaire de rédaction

Archives nationales
60, rue des Francs-Bourgeois
75141 PARIS Cedex 03

Tél. 01-40-27-62-31 - Fax. 01-40-27-66-23
e-mail : ghislain.brunel@culture.fr

Conseil de rédaction

Annie ANTOINE (*Université de Rennes II, Chargée des comptes rendus*),
Mathieu ARNOUX (*Université de Paris VII*), **Gérard BÉAUR** (*CNRS, CRH Paris*),
Jean-Michel BOEHLER (*Université de Strasbourg*), **Monique BOURIN** (*Université de Paris I*),
Michèle BRUNET (*Université de Paris I*), **Antoine FOLLAIN** (*Université d'Angers*),
Gilles PÉCOUT (*École Normale Supérieure, Paris*), **Jean-Pierre VALLAT** (*Université de Paris XIII*),
Nadine VIVIER (*Université du Maine*).

Conseil scientifique

Maurice AYMARD, Pierre BARRAL, Jean BART, Pierre BRUNET, Jacques DUPAQUIER,
Robert FOSSIER, Pierre GOUBERT, Christian GOUDINEAU, Joseph GOY, † Jean JACQUART,
Marcel LACHIVER, Emmanuel LE ROY LADURIE, Richard SMITH, Pierre TOUBERT,
Ad VAN der WOUDE, Adriaan VERHULST.

Abonnements et commandes 2000/2001

Institutions :

France et UE, 53 € / 347,66 F. Étranger hors UE, 61 € / 400,13 F.

Abonnés individuels :

France et UE, 43 € / 282,06 F, étudiant, 30 € / 196,80 F. Étranger hors UE, 51 € / 334,54 F.

Numéros séparés (ajouter 27 F de port) : n° 1, 2, 6 et 7 : 150 F ; n° 3 : 200 F ; n° 4, 5, 8 à 13 : 180 F

*chèque ou mandat administratif à l'ordre de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales,
CCP Paris 11 988 84 R, pour les étrangers libellé en francs + 2,6 € / 16,40 F si virement international non assigné
sur une banque française, à envoyer à :*

Antoine FOLLAIN, Trésorier de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales

Maison des Sciences Humaines. Université d'Angers

2, rue Fleming - F 49066 ANGERS Cedex 01

Fax. 02-41-72-12-00 - e-mail : antoine.follain@fnac.net

© Association d'Histoire des Sociétés Rurales, Université de Rennes 2, 2000

Internet : http://www.uhb.fr/sc_sociales/crhisco/ahsr.htm

LE MÉTAYAGE AU MEXIQUE (XVI^e-XX^e siècle)

Jean-Philippe COLIN*

LE MÉTAYAGE, sous ses diverses formes, a rarement été considéré comme un objet d'étude intrinsèque par la recherche mexicaniste en sciences sociales ; les analyses qui l'abordent en tant que tel ou qui y consacrent des développements argumentés restent des exceptions. Pour la période qui s'étend du XVIII^e au début du XX^e siècle, on l'interprète comme l'un des modes de rémunération de la force de travail employée dans les haciendas. À partir de 1915, la transformation de nombreux tenanciers en attributaires de terres – les *ejidatarios* – par la Réforme agraire, a conduit à l'idée d'une disparition du métayage parallèlement au processus de redistribution foncière, postulat qui semble faire l'objet d'un consensus implicite ; les statistiques officielles, qui ignorent une pratique foncière rendue illégale (jusqu'en 1992) sur les terres redistribuées, ne pouvaient que le conforter. Pourtant, le métayage reste mentionné, de façon allusive, dans de nombreuses monographies sur le secteur dit « social » (*ejidal* et communal) : de toute évidence, sa pratique n'a pas disparu, malgré la prohibition légale qui l'a longtemps frappé.

Dans les statistiques antérieures à la Réforme agraire aussi bien que dans les études contemporaines, une confusion fréquente subsiste entre métayers et manœuvres agricoles ou entre métayers (*aparceros, medieros*) et locataires (*arrendatarios*). Elle contribue, parallèlement à l'illégalité du métayage dans le secteur *ejidal*, à sous-évaluer l'importance historique et actuelle de cette pratique au Mexique. Tant le désintérêt relatif des chercheurs pour ce mode d'exploitation que la faiblesse des données rendent illusoire une présentation exhaustive du rôle qu'a joué le métayage dans l'agriculture mexicaine. Les développements qui s'y rapportent sont à découvrir à travers une exploration « artisanale » de la bibliographie – tâche sans fin devant une littérature considérable. Les informations disponibles sont fragmentaires, dans le temps comme dans l'espace. « Le métayage au Mexique attend encore son historien » écrivait Jean Meyer voilà plus d'une décennie¹. La contribution que nous proposons n'a pas la prétention de

* Institut de Recherche pour le Développement. Station d'économie rurale ENSAM-INRA, 2, place Viala, 34060 MONTPELLIER cedex 2 (colin@ensam.inra.fr). Je remercie Emmanuelle Bouquer pour ses commentaires d'une première version de ce texte, ainsi que Jean-Marc Mericeau et toute la rédaction pour la finalisation formelle.

1. MEYER, 1986, p. 481.

Fonds Documentaire IRD

Cote : 13x 24239

Ex : univ. qu.

comblent cette attente; elle vise plus simplement à pointer un champ de recherche, à travers une lecture économique de travaux essentiellement historiques et anthropologiques².

On soulignera d'abord la prévalence du métayage au sens large dans la société aztèque, puis dans le cadre de l'hacienda coloniale et post-coloniale³. Une fois établis les jalons de sa diffusion, on fera ressortir, dans le cadre du « système-hacienda » où il a été le plus visible du XVIII^e siècle à 1915, ses conditions de développement et ses fonctions, en marquant le caractère déséquilibré de la relation entre *medieros* et *hacendados*. On mesurera enfin la persistance du métayage sur les terres distribuées dans le cadre de la Réforme agraire, mais avec un rééquilibrage, voire une inversion, de la relation entre tenancier et propriétaire.

LA DIFFUSION D'UNE PRATIQUE (1500-1930)

Les temps pré-cortésiens : métayers ou tributaires ?

L'organisation foncière aztèque sur l'Altiplano central du Mexique à la veille de l'arrivée des Espagnols est bien connue. Elle structurait l'ensemble des relations économiques à travers le contrôle de l'accès à la terre et au travail, la perception du tribut et sa redistribution. La littérature historique ou juridique tend toutefois à insister davantage sur la forme de ce système que sur son fonctionnement⁴.

L'analyse est également rendue délicate par plusieurs biais éventuels de la documentation : les sources étant postérieures à la conquête, les informateurs ont pu donner une version partielle des pratiques antérieures; les distinctions régionales ne sont pas toujours explicitées; enfin, la terminologie castillane utilisée a pu induire des distorsions dans les descriptions. L'articulation entre système foncier et système tributaire reste floue; les interrelations entre groupes sociaux sont décrites de façon fréquemment contradictoire, au-delà de la simple traduction des concepts *nahuatl*⁵. Ces concepts, d'une grande richesse, renvoient usuellement au détenteur du droit sur la terre et/ou à la fonction de cette dernière : *tlatocatlalli*, terres du *tlatonani*, souverain d'une cité; *teuctlalli*, terres du *teuctli*, responsable d'une maison seigneuriale; *tecpantlalli*, terres du palais; *pillalli*, terres des nobles (*pilli*); *altepetlalli*, terres du village; *calpullalli*, terres du quartier (*calpulli*); *milchimalli*, terres des armées; *teopantlalli*, terres des temples; *yaotlalli*, terres conquises, etc.

2. Pour une revue des théories économiques contemporaines du métayage, voir COLIN, 1995.

3. Par métayage on entend ici, dans une acception générique, tout « contrat » (écrit ou non) conduisant à un partage au pourcentage de la production entre le tenancier et le propriétaire foncier, qu'il y ait ou non une contribution du propriétaire aux frais de culture.

4. Voir par exemple CARRASCO, 1994; CARRASCO et BRODA, 1976; CASO, 1954; CLAVIJERO [1980] 1987; GONZALEZ DE COSSIO, 1957; KIRCHHOFF, 1954-1955; LOCKHART, 1992; MENEGUS BORNEMANN, 1994; OROZCO Y BERRA, [1880] 1960; RIVERA, 1983.

5. Groupe linguistique auquel appartenait les Aztèques.

Le statut des terres

À la conception dominante percevant ces catégories comme mutuellement exclusives, Lockhart oppose une interprétation souple⁶, soulignant qu'une même parcelle pouvait relever simultanément de plusieurs de ces qualificatifs. Mon propos n'étant pas de tenter ici une restitution de la complexité des droits sur la terre, je m'en tiendrai (en m'inspirant directement de Lockhart) à une présentation schématique des grands types de possession foncière, pour insister plutôt sur les modes de gestion.

- Au moment de la conquête espagnole, le *calpulli* correspondait au quartier d'un village ou d'une ville, qui disposait toujours d'une base territoriale bien établie et contrôlée. Les membres du *calpulli* (*macehuales*) disposaient, sur une base familiale, d'un droit d'usufruit héréditaire. L'intervention de la communauté se limitait à attribuer la dotation foncière originelle et à en vérifier la mise en culture effective ; l'abandon de la parcelle pour plus de deux ans sans motif sérieux conduisait à sa réallocation⁷.

- L'*altepetlalli* comprenait toutes les terres sur lesquelles le village avait un contrôle ; il s'agissait essentiellement de terres vacantes ou de terres d'usage collectif, exploitées pour la collecte de bois ou d'autres produits naturels.

- Les *tlatocatlalli*, *tecpantlalli*, *pillalli* et *teuctlalli* correspondaient à des terres contrôlées par la noblesse, au titre de patrimoines familiaux ou individuels, ou au titre des fonctions exercées par délégation du souverain.

- Les *teopantlalli* et *milchimalli* (terres tributaires, destinées à subvenir respectivement aux besoins du clergé et à l'entretien des armées) correspondaient vraisemblablement à des portions du *calpullalli* réservées à ces fins.

Les conditions d'exploitation

Comment ces terres étaient-elles mises en valeur ? Je m'appuierai ici sur la *Breve y sumaria relación de los señores de la nueva España*, rédigée en 1553 par Alonso de Zorita pour procurer à la Couronne espagnole une information détaillée sur le système tributaire en vigueur avant la conquête.

Les terres des communautés (*altepetlalli* et *calpullalli*) étaient normalement travaillées par les *macehuales*, sur la base d'un droit d'usufruit familial qui impliquait l'obligation de travailler la parcelle concédée. En cas de disponibilités foncières dépassant les besoins de la communauté, certaines parcelles non encore allouées pouvaient être cédées à bail pour une ou plusieurs années à des membres de *calpulli* voisins, moins bien dotés en terres ou attirés par une meilleure qualité des sols. Pour les autres catégories – terres de la strate dominante ou terres tributaires du clergé ou de l'armée – la mise en valeur incombait aux populations

6. LOCKHART, 1992.

7. DE ZORITA, [1553] 1942, p. 33.

conquises assujetties par les Aztèques – les *meyeques* – à moins d'être « mises à bail ; dans quelques cas enfin (terres tributaires) elles étaient travaillées en commun par les membres de la communauté.

Comment qualifier ces relations foncières ? Il semble possible de départager ce qui relèverait d'une rente pour l'usage du sol, de la perception d'un tribut imputable à une sujétion politique de type féodal. Une pratique courante consiste à assimiler les *meyeques* à des locataires ou métayers⁸. Par son statut, le *meyeque* n'est pas sans rappeler le serf médiéval : il dépendait directement de son seigneur et ne versait pas de tribut au souverain (à la différence des plébéiens, les *macehuales*) ; rivé à la terre, il ne pouvait en être dépossédé. Les *meyeques* semblent avoir appartenu à des populations conquises ayant conservé le droit de rester sur leurs terres avec un statut d'assujettis. En retour, ils versaient à leurs seigneurs une partie de leurs récoltes, du fait de leur relation de dépendance politico-militaire. Il semble abusif d'assimiler ce prélèvement à un simple rapport foncier. En revanche, de Zorita distingue très explicitement les *meyeques* des tenanciers prenant à bail des parcelles de *calpulli*, des terres de la noblesse ou des terres tributaires :

« Les tenanciers (*renteros*) [...] diffèrent des *meyeques*, parce qu'ils prennent en location (*a renta*) les terres pour une année ou deux ou davantage et qu'ils ne donnent rien de plus [que la rente] à leurs propriétaires, parce qu'ils fournissent par ailleurs les services dus au souverain et contribuent à la mise en culture des parcelles consacrées au versement du tribut [...]»⁹.

La distinction entre rente foncière et tribut est explicite : la cession est à court terme, l'obligation du tenancier vis-à-vis du titulaire du droit sur la terre vient exclusivement de l'usage provisoire de la parcelle, et le tribut est versé indépendamment de l'usage de cette dernière. Menegus Bornemann distingue aussi explicitement le versement du tribut et celui de la rente dans le cas de la vallée de Toluca, avant la conquête aztèque¹⁰. On trouve de nombreuses références à ces tenanciers libres (non *meyeques*) soumis à une rente proportionnelle à la récolte pour l'usage temporaire de différents types de terres¹¹. Dans tous ces cas, la relation des tenanciers avec le détenteur du droit sur la terre renvoie à un simple rapport foncier, la fraction de la récolte cédée correspondant explicitement à une redevance au titre de l'usage temporaire de la terre. Ces tenanciers remplissent par ailleurs leurs obligations de tributaires du souverain, de façon indépendante de l'accès à la terre « prise à bail ».

En définitive, l'existence de rapports foncières de nature essentiellement économique semble attestée au Mexique dès les temps pré-hispaniques, sous la forme du versement d'une rente proportionnelle à la récolte. Je n'ai pas trouvé

8. Voir par exemple CARRASCO, 1976, 1994 ; CASO, 1954 ; DE IBARROLA, 1983 ; MENDIETA Y NUNEZ, 1937 ; MENEGUS BORNEMANN, 1994 ; RIVERA, 1983 ; SOUSTELLE, 1956.

9. DE ZORITA, [1553] 1942, p. 130 (*traduction de l'auteur*).

10. MENEGUS BORNEMANN, 1994.

11. Outre DE ZORITA, [1553] 1942, voir CARRASCO, 1989 ; MCCUTCHEN MCBRIDE, 1923 ; PREM, 1988 ; RIVERA, 1983.

de précisions quant à cette proportion ; par contre, on peut souligner que lorsque le tribut dû par les producteurs agricoles était versé en nature (il pouvait l'être également en travail), il correspondait au tiers de la récolte – une valeur que nous retrouverons comme l'un des « points focaux » des arrangements fonciers à travers l'histoire agraire du Mexique.

Le temps des haciendas : le métayer-*peón*

En Espagne, le métayage devient une pratique foncière courante dès le XIII^e siècle¹². Au Mexique, les archives notariales de la ville de Mexico conservent un contrat « au sixième » conclu 7 octobre 1527, soit quelques années seulement après la prise de Tenochtitlán par les *conquistadores*¹³. De la période coloniale au Mexique indépendant pré-révolutionnaire, le métayage est évoqué presque exclusivement dans le cadre du fonctionnement des haciendas ; en l'absence de sources écrites, les pratiques foncières au sein des communautés villageoises sont restées pratiquement inexplorées par les historiens¹⁴.

Accès à la terre et au travail : esquisse de la dynamique du « système hacienda »

Considérée comme l'institution caractéristique du monde rural mexicain du XVII^e siècle aux années 1920, l'hacienda s'organise généralement autour de trois secteurs :

- un secteur correspondant aux meilleures terres, exploité en faire-valoir direct avec des manœuvres permanents (*peones acasillados*, logés sur l'hacienda) et temporaires, venant de communautés voisines ;
- un secteur cédé en faire-valoir indirect (location ou métayage), correspondant aux terres de moindre qualité, ou excentrées ;
- une réserve correspondant à des terres contrôlées par l'hacienda mais non mises en valeur, ou utilisées pour le pâturage extensif.

Dans le temps, cette organisation a été modelée au rythme des périodes d'expansion et de récession de l'économie coloniale puis nationale, des flux et reflux démographiques, de l'évolution dans la capacité des communautés indigènes à conserver leurs terres, des politiques publiques. Dans l'espace, ont pu jouer des facteurs écologiques, géographiques, démographiques, économiques :

12. WECKMANN, 1994.

13. MILLARES et MANTECÓN, 1945, p. 191.

14. En dehors des références citées dans le texte, je me suis appuyé essentiellement, pour esquisser cette évolution, sur les travaux suivants : (a) recherches historiques traitant de l'hacienda et de son organisation : BOORSTEIN COUTURIER, 1976 ; BRADING, 1977 ; CASSIDY, 1990 ; CHEVALIER, 1956 ; GARCÍA UGARTE, 1992 ; GIBSON, 1967 ; MORIN, 1979 ; NICKEL, 1988, chap. II et III ; TAYLOR, 1972 ; VAN YOUNG, 1989a ; WARMAN, 1976 ; (b) synthèses : FLORESCANO, 1976 ; MÖRNER, 1990 ; NICKEL, 1988, chap. I ; SEMO, 1988, 1990 ; VAN YOUNG, 1989b ; (c) analyses thématiques, traitant en particulier du travail dans les haciendas : BAUER, 1979 ; BAZANT, 1973, 1974, 1977 ; BELTRÁN, 1989 ; KATZ, 1980 ; (d) analyses plus générales du secteur agricole : BELLINGERI et SÁNCHEZ, 1980a/b ; COLEGIO DE MÉXICO, 1994, vol. I et II.

qualité des sols, risques climatiques, type de production, offre locale de travailleurs saisonniers, demande locale de terres, proximité des marchés, etc.

Dans les décennies qui suivirent la conquête espagnole, l'*encomienda*, institution de nature féodale mise en place au profit des *conquistadores*, établit un tribut en produits et en travail, contrepartie du maintien de l'ordre et de l'évangélisation des indigènes. Initialement, les *conquistadores*, venus à la recherche de métaux précieux, ne recherchaient pas l'établissement d'un droit sur la terre. L'approvisionnement en produits agricoles reposait alors sur la population indienne. La situation évolua toutefois rapidement. Dès 1549 la Couronne, sensible aux abus dont étaient victimes les indiens et soucieuse d'éviter la constitution d'une classe de seigneurs féodaux incontrôlables qui détourneraient le tribut, supprima les services personnels gratuits. La colonisation agricole par les Espagnols s'amorça à la même époque, pour la production de blé et surtout pour l'élevage, se consolidant tout au long du XVII^e siècle. L'objectif de la Couronne – la transformation du travail forcé en travail volontaire rémunéré – se heurta toutefois à l'absence d'offre de travail, du fait de l'effondrement démographique indigène qui suivit la conquête espagnole et du fait également du contrôle que conservaient les communautés indiennes sur l'essentiel de leurs terres. À l'*encomienda* succéda donc le *repartimiento* comme modalité d'accès à la force de travail indigène. Par ce dernier, les villages indigènes étaient tenus de fournir des équipes de travail obligatoire rémunéré, temporaire et périodique (3 à 4 semaines par an et par individu). Le *repartimiento* fut aboli formellement en 1632 – en pratique, il ne disparaîtra qu'à la fin du siècle.

Au XVII^e siècle, un glissement des seules activités d'élevage vers l'association agriculture-élevage, le remplacement du *repartimiento* par le salariat et une emprise foncière croissante sont considérés comme caractéristiques de la naissance de l'hacienda. Du point de vue de l'accès à la force de travail, le passage du *repartimiento* au salariat permit à l'hacienda de disposer, sans contrôle de l'administration coloniale, d'une main-d'œuvre permanente fixe. La naissance de l'hacienda alla ainsi de pair avec le passage d'un système réglementé par l'État à un système d'arrangements privés. Dans un contexte d'effondrement démographique indigène¹⁵, le développement de l'emprise foncière des haciendas intervint par achat de parcelles, ou par usurpation de terres abandonnées lors des épidémies ou de terres en friches des *calpulli*. On peut distinguer schématiquement les modèles de l'hacienda classique (XVII^e-milieu du XVIII^e siècle), de transition (milieu du XVIII^e-fin du XIX^e siècle) et moderne (fin du XIX^e-début du XX^e siècle).

Le modèle classique de l'hacienda coloniale

La crise minière du XVII^e siècle conduisit à l'affaiblissement des centres d'extraction, jusqu'alors pôles des activités économiques de la colonie, et à une

15. La population indigène du Mexique central serait passée d'environ 11 millions en 1519 à environ 1,2 million vers 1690 (BORAH, 1989).

contraction du commerce transatlantique (l'Espagne traversant également une crise économique). Les capacités d'absorption des marchés locaux, fragmentés, étaient réduites ; les difficultés et les coûts de transport importants, les taxes renchérisaient la circulation des produits.

La situation des haciendas est alors marquée par une faible rentabilité, de fortes contraintes en capital, un endettement chronique (la plupart sont hypothéquées), la rareté du numéraire et des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. Les communautés indigènes disposant encore d'une partie au moins de leurs terres, leurs membres ne sont pas contraints de recourir « structurellement » au travail salarié. Plus qu'un repli autarcique, parfois évoqué, la situation des haciendas favorise une logique de minimisation des coûts de production et en particulier des débours monétaires. Contexte macroéconomique et situation des haciendas se conjuguent pour imprimer quelques traits caractéristiques de l'hacienda classique :

1. - Le système, pleinement développé au XVII^e siècle, de *peonaje por deudas*, permet de fixer la main-d'œuvre. Par ce système, l'hacienda favorise l'endettement des manœuvres, qui se retrouvent ainsi liés à leur employeur par leur dette¹⁶. Le *peonaje por deudas* a été longtemps considéré comme caractéristique du fonctionnement des haciendas, mais cette généralisation est maintenant discutée¹⁷. Cependant l'endettement, qu'il résulte d'une stratégie développée pour contraindre les indigènes à demeurer sur le domaine, ou qu'il soit venu de la capacité de ces derniers à exiger une avance sur leur rémunération, témoigne du rôle joué par le crédit dans l'accès à la force de travail. Ce rôle semble avoir été très sensible dans des contextes de faible offre de travail, du fait de sa rareté intrinsèque ou de l'existence d'un secteur indigène de subsistance important.

2. - Une dynamique tendant à l'accaparement des terres indigènes, mais qui reste encore freinée par la protection, au moins relative, offerte par la Couronne espagnole aux Indiens. De nombreuses communautés, en particulier dans les zones relativement marginales, conservent leurs terres jusqu'au XIX^e siècle. Toutefois, certains villages de l'Altiplano se retrouvent enclavés entre des domaines espagnols dès la deuxième moitié du XVI^e siècle. Cet accaparement revêt une triple fonction, qui permet d'expliquer le fait que ces terres nouvellement acquises restent souvent incultes. D'une part, la contrainte foncière créée au sein des communautés impose à leurs membres la vente de leur force de travail aux haciendas, comme *peones* permanents ou saisonniers. D'autre part, la concentration foncière élimine la concurrence indigène sur le marché local – concurrence jouant en particulier les années de production abondante, les ventes des excédents indigènes aggravant alors l'effondrement des cours (leurs capacités

16. Pendant quelque temps, la Couronne tente d'établir une limite à l'endettement (généralement 4 mois de salaire). La limitation légale ne s'applique toutefois pas aux métis, aux noirs et aux mulâtres, et son impact sera toujours très relatif.

17. Voir par exemple BAUER, 1979 ; GIBSON, 1967 ; VAN YOUNG, 1989a/b.

de stockage assurant déjà aux haciendas le monopole sur l'offre lors des mauvaises années). Enfin, l'expansion spatiale de l'hacienda lui permet de diversifier les ressources naturelles auxquelles elle a accès, facilitant la mise en œuvre de la logique de minimisation des achats d'intrants. Ainsi, une hacienda sucrière fera mainmise sur une zone forestière pour assurer son approvisionnement en bois de chauffe, indispensable pour le raffinage, etc.

3. - La cession d'une partie du domaine foncier en faire-valoir indirect sous la forme de location et/ou de métayage. Elle facilite l'accès au travail en créant un volant de main-d'œuvre saisonnière pour les terres cultivées en faire-valoir direct; elle permet d'exploiter une partie du domaine qui ne pourrait être exploité autrement, faute de moyens; dans le cas spécifique du métayage, elle assure une production pour un coût monétaire minimal.

La transition

La transformation de l'hacienda classique s'amorce, au moins dans les zones les plus peuplées et les plus riches, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁸. La fin de la période coloniale voit la reprise de la production minière, la stabilisation puis l'expansion de la démographie indigène, une croissance urbaine, le développement du commerce et donc, de façon globale, l'essor de la demande de produits agricoles dans un contexte économique favorable. Les troubles de la guerre d'indépendance, puis des guerres civiles, repousseront à la fin du XIX^e siècle la pleine expression de ces transformations, dans le contexte de stabilité politique et d'expansion économique du Porfiriato.

Avec la fin de la période coloniale disparaît la protection au moins relative accordée par la Couronne aux Indiens, en tant que sujets « mineurs » réclamant une attention particulière. Dorénavant, l'égalité de droit entre Indiens, créoles et métis est affirmée. Le statut légal spécifique des terres communales (en particulier leur caractère inaliénable) est ébranlé dès le lendemain de l'indépendance dans quelques États contrôlés par les libéraux, qui engagent la *desamortización* des terres indigènes en imposant la répartition individuelle et la privatisation des terres communales (Jalisco, Veracruz, Puebla, Mexico, etc.). Le « glacis légal » est totalement supprimé, au niveau fédéral, par la loi Lerdo du 25 juin 1856, puis par l'article 27 de la Constitution de 1857, qui privent les corporations civiles (Église et communautés indigènes) de la capacité à posséder des biens fonciers. Enracinées dans la philosophie libérale, ces mesures visent à favoriser – ou plus précisément à imposer – le développement de la propriété privée. Les terres d'usage commun sont allouées aux chefs de famille de la communauté sous un régime de propriété privée; les parcelles en usufruit individuel passent aussi sous un tel statut. Les parcelles cédées en faire-valoir indirect par les communautés doivent

18. Voir le tableau remarquable de l'évolution des haciendas de la région de Guadalajara au XVIII^e siècle dressé par VAN YOUNG, 1989a.

être vendues au tenancier ou au plus offrant, dans le cas où le tenancier ne souhaiterait pas les acquérir. L'application de ces mesures est freinée par les guerres civiles et l'intervention militaire française; les troubles passés, ces mesures ouvrent la voie à l'accaparement par les haciendas d'une partie importante des terres que les communautés indigènes avaient réussi à conserver pendant la période coloniale.

L'hacienda moderne : du Porfiriato (1876-1911) à la Réforme agraire (1920-1930)

Cette période est marquée par la reprise économique et par un fort accroissement de la population, qui passe de 9 à 15 millions d'habitants entre 1880 et 1910¹⁹. Les infrastructures (en particulier ferroviaires) se développent, contribuant à une redynamisation des marchés; le capital afflue de l'étranger, de nouvelles technologies sont importées. L'heure est à la modernisation, dans l'industrie mais également dans une partie du secteur domanial. La meilleure intégration des haciendas à l'économie de marché et une rentabilité accrue les conduisent à développer la production en faire-valoir direct.

Aux années de dictature de Porfiriato Díaz (1876-1911) – le Porfiriato – correspond l'apothéose de l'accaparement foncier au détriment des communautés indigènes²⁰ et au bénéfice des haciendas qui connaissent une concentration foncière sans précédent, grâce à la mise en œuvre effective de la loi Lerdo et d'un ensemble de mesure légales complémentaires relatives aux terres dites vacantes – ou dénoncées comme telles. Cet accaparement, sans être toujours total, exerce une pression majeure sur les ressources foncières de communautés en pleine croissance démographique, deux facteurs qui se conjuguent pour créer ou augmenter l'offre de travail salarié. Les difficultés que rencontrait l'hacienda pour le recrutement de la force de travail tendent ainsi à se résorber. Le processus n'est sans incidence sur les pratiques foncières.

Le métayage dans le cadre de l'hacienda : une pratique courante

L'exploration des travaux dont on dispose fait apparaître le caractère omniprésent du métayage dans les haciendas, même si son importance relative a pu varier de façon importante dans le temps et dans l'espace, et si les recensements de l'époque tendaient à en sous-évaluer l'importance (carte 1)²¹.

19. MEYER, 1986.

20. Le dépouillement des communautés s'explique par une fréquente ignorance de la législation, qui permettrait à quiconque de dénoncer une situation foncière ne répondant pas au cadre prévu par la loi et de révoquer l'acquisition de ces parcelles (dénonciations souvent opérées par les *hacendados* au détriment de communautés n'ayant pas appliqué la loi Lerdo), par la misère qui a pu conduire à vendre des terres dans une situation d'urgence, ou encore par l'exercice d'une violence ouverte exercée par les *hacendados*.

21. MEYER, 1986, critique ainsi les mauvaises interprétations des recensements de l'époque, qui confondaient dans une même catégorie ouvriers agricoles, *comuneros*, petits propriétaires privés, métayers et locataires, et souligne l'importance du métayage à la veille de la Révolution – le plus illustre des métayers étant bien sûr Emiliano Zapata. Les lacunes dans les sources historiographiques sont également soulignées par COCHET, 1993, et VAN YOUNG, 1989b.

Dans le nord, le métayage est mentionné dans le Sonora et dans la Comarca Lagunera (entre Coahuila et Durango) sous le Porfiriato, pour la production de coton, comme à Durango à la même époque pour celle du maïs, ou encore à San Luis Potosí, sur l'hacienda de Bocas, entre 1850 et 1900²². Dans le centre-ouest, on le retrouve dans la région de Guadalajara à la fin du XVIII^e siècle, en particulier pour la production de maïs (celle du blé restant essentiellement contrôlée par les *hacendados* en faire-valoir direct). Toujours dans le Jalisco, le métayage est évoqué aussi bien en termes généraux comme étant une pratique courante à la fin du XIX^e pour la production de maïs dans les grandes haciendas, que de façon plus précise dans le cas des Altos de Jalisco au début du XX^e siècle, dans les haciendas El Alamo, San José de Ajojúcar et Cañada Grande²³. Largement attesté à la fin du XVIII^e siècle dans le Michoacán, il restait en usage au début du XX^e, comme en témoigne l'étude des haciendas de Nueva Italia et de Guaracha ; Léonard en propose une analyse dynamique allant du XVIII^e siècle à la Réforme agraire²⁴. Dans le centre, le métayage était pratiqué sous le Porfiriato dans les États de Guanajuato, Querétaro et Hidalgo. Une étude quantitative détaillée pour le *municipio* d'Allende (Guanajuato) recense, à la veille de la Réforme agraire, 2 795 métayers sur 118 propriétés, haciendas et *ranchos*²⁵. Sur l'Altiplano de Puebla et de Tlaxcala, la présence de métayers est évoquée du XVIII^e siècle à la période pré-révolutionnaire. Dans le Morelos, le métayage contribuait déjà, en 1617, à la production de maïs, dans le cadre des haciendas sucrières²⁶. Plus à l'est, on en trouve une brève mention dans le Veracruz à la fin du XIX^e, pour la production de tabac²⁷. Enfin, au sud, de nombreux travaux l'éclairent, dans l'État de Oaxaca, tant à l'époque coloniale qu'à celle qui précède la Réforme agraire²⁸.

Au sein des communautés indigènes, le métayage est mentionné pour les Vallées Centrales de Oaxaca, dès le XVI^e siècle, au profit de *principales* (nobles indigènes) de Tenochtitlán, en 1619 ou encore entre les membres de la communauté d'Ocoyoacac (État de Mexico) dans la seconde moitié du XIX^e siècle²⁹. Tout aussi éparées, les informations sur les *ranchos* laissent deviner la diffusion du métayage

22. BELLINGERI et SÁNCHEZ, 1980b ; KATZ, 1980 ; O'HEA in KATZ, 1980 ; BAZANT, 1973, 1974, 1977.

23. VAN YOUNG, 1989a ; KAERGER, [1901] 1986 ; DE LEONARDO et ESPÍN, 1978.

24. MORIN, 1979 ; BARBOSA et MATURANA, 1972 ; GLEDHILL, 1991 ; LÉONARD, 1995.

25. Exploitations de nature familiale (mais pouvant employer une main-d'œuvre rémunérée), associant élevage et agriculture, tournées vers le marché et gérées directement par leur propriétaire. Sur le centre du Mexique : KAERGER, [1901] 1986 ; MALO JUVERA, [1915] 1966 ; BRADING, 1977, 1978 ; KATZ (1980) ; GARCÍA UGARTE, 1992 ; MCFARLAND, 1991.

26. BOORSTEIN COUTURIER, 1976 ; NICKEL, 1988 ; BUVE, 1984 ; LEAL et MENEGUS BORNEMANN, 1995 ; WARMAN, 1976.

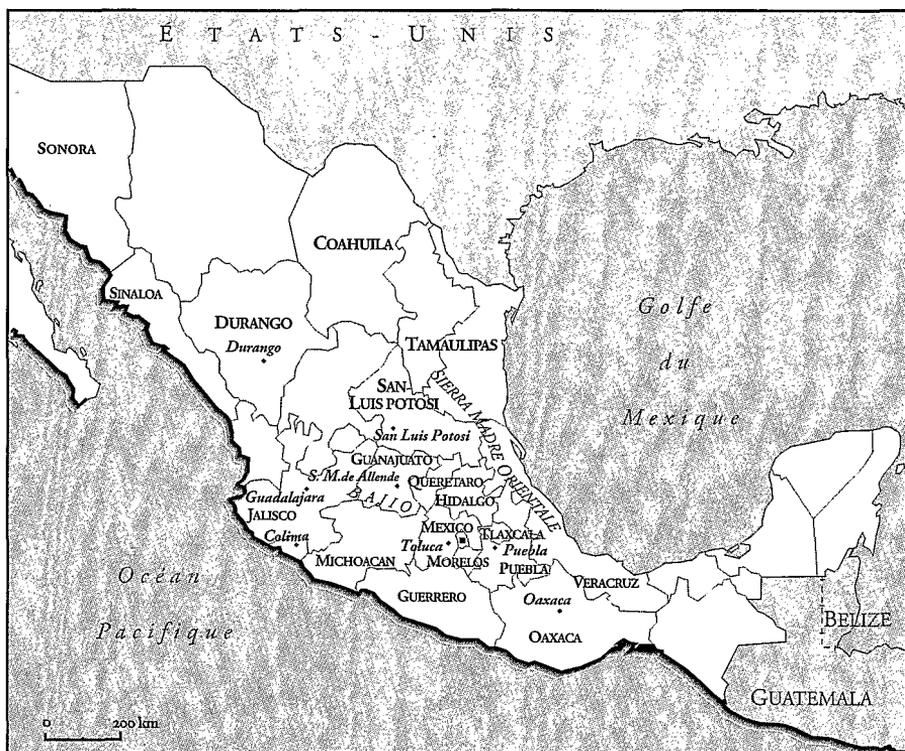
27. KAERGER, [1901] 1986.

28. TAYLOR, 1972 ; ARELLANES, 1988 ; CASSIDY, 1990 ; KAERGER, [1901] 1986 ; REINA, 1988 ; RUIZ CERVANTES, 1988.

29. TAYLOR, 1972 ; GIBSON, 1967 ; MENEGUS BORNEMANN, 1995.

au XIX^e et au début du XX^e siècle, aussi bien en Hidalgo et à Guanajuato, que dans le Jalisco, à Tlacacla ou à San Luís Potosi. L'analyse la plus fine du métayage dans le cadre des *ranchos* est sans conteste celle de Cochet, dans le cas de la Sierra de Coalcomán (Michoacán) au début de ce siècle³⁰. En définitive, les études couvrant la longue période allant du XVI^e au début du XX^e siècle témoignent de la diffusion historique du métayage dans le paysage agraire mexicain.

Carte 1.
Localisation des pratiques de métayage
(sur la base des frontières actuelles du Mexique)



© Histoire et Sociétés Rurales, n° 14, 2000

Maguy Desgardin, Université de Caen-CRHQ

LE MÉTAYAGE AU TEMPS DES HACIENDAS (XVIII^e-DÉBUT DU XX^e SIÈCLE)

Les termes du contrat

Les descriptions précises des termes du contrat de métayage et de la situation des acteurs (en particulier des tenanciers) sont exceptionnelles et aucune ne couvre l'ensemble des variables dont la prise en compte serait nécessaire pour une compréhension fine de cet arrangement institutionnel. Le plus souvent, la présentation se limite à quelques principes généraux fondamentaux, comme les conditions de répartition de la production. Cependant, des quelques descriptions disponibles, un modèle élémentaire se dessine (tableau 1) :

Tableau 1.
Description schématique des arrangements jusqu'à la Réforme agraire

Culture : maïs (si non, précisé) ; %P-%M : pourcentage de la production revenant respectivement au propriétaire et au métayer ; A : attelage ; Tm+ca : travail manuel et en culture attelée ; 50 %r : travail ou frais de récolte partagés par moitié ; S : semences ; Av : avances en maïs ou argent ; F : *faena* (corvée non rémunérée) ; I : eau d'irrigation ; par définition, le propriétaire fournit la terre. Toutes les composantes possibles de l'arrangement ne sont pas systématiquement précisées par les auteurs.

Époque	Apport métayer	Apport propriétaire	%P-%M	Région	Sources	Observations
XVIII ^e siècle	Tm+ca	A, Av	1/2P-1/2M	Michoacán	LÉONARD, 1995	P <i>hacendados</i>
1799	Tm+ca	A, S, Av	1/2P-1/2M	Guanajuato	MORIN, 1979	P <i>hacendados</i>
1875	Tm+ca (50 %r)	A, 50%r	3/5P-2/5M	San Luis Potosi	BAZANT, 1977	P <i>hacendados</i>
<i>id.</i>	A, Tm+ca (50 %r)	50 %r	1/2P-1/2M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	(<i>id.</i>)
<i>fin XIX^e</i>	Tm+ca (50 %r)	A, S, Av, 50 %r	1/2P-1/2M	Jalisco	<i>id.</i>	P <i>hacendados</i>
<i>fin XIX^e</i>	Tm+ca (50 %r)	A, S, Av, 50 %r	1/2P-1/2M	Guanajuato	<i>id.</i>	P <i>hacendados</i>
<i>fin XIX^e</i>	Tm+ca, A	uniquement la terre	1/2P-1/2M	Guanajuato	<i>id.</i>	P <i>hacendados</i> ; « conditions strictes »
<i>id.</i>	Tm+ca	A	3/5P-2/5M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<i>fin XIX^e</i>	A, Tm+ca (50 %r) F	50 %r	1/2P-1/2M	Oaxaca	<i>id.</i>	P <i>hacendados</i>
<i>fin XIX^e</i>	Tm+ca, A, S	uniquement la terre	1/3P-2/3M	Coahuila Durango	KAERGER, 1901	P <i>hacendados</i> ; culture de coton
<i>id.</i>	Tm+ca	A, S	1/2P-1/2M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<i>début XX^e</i>	Tm+ca (50 %r)	A, S, Av, 50 %r	1/2P-1/2M	Michoacán	COCHET, 1993	P <i>rancheros</i>
<i>début XX^e</i>	Tm+ca	A, S	1/3P-2/3M	Sonora	KATZ, 1980	P <i>hacendados</i>
<i>id.</i>	Tm+ca, A, S	uniq. la terre	1/4P-3/4M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<i>début XX^e</i>	Tm+ca, A, F	S, Av	1/2P-1/2M	Jalisco	LEONARDO ESPÍN, 1978	P <i>hacendados</i>
<i>début XX^e</i>	Tm+ca, A	S, Av	1/3P-2/3M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	P <i>rancheros</i>
<i>début XX^e</i>	Tm+ca, S	A	1/3P-2/3M	Durango	O'HEA in KATZ 1980	P <i>hacendado</i>
<i>id.</i>	Tm+ca	A, S, I	1/2P-1/2M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<i>début XX^e</i>	Tm+ca (50 %r)	A, Av, 50 %r	1/2P-1/2M	Zone centrale	VARGAS, 1912	P <i>hacendados</i>
1908	A, S, Tm+ca (50 %r)	50 %r	1/2P-1/2M	Hidalgo	BOORSTEIN et COUTURIER, 1976	P <i>hacendados</i>
1910	Tm+ca (50 %r)	A, S, Av, 50 %r	1/2P-1/2M	Michoacán	GLEDHILL, 1991	P <i>hacendados</i>
1910	Tm+ca, A	terre + ?	1/3P- 2/3M	Guanajuato	BRADING, 1978	P <i>hacendados</i>
<i>id.</i>	Tm+ca	A + ?	1/2P-1/2M	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
1920	Tm+ca	A, S	?	Michoacán	BARBOSA et MATURANA, 1972	P <i>hacendados</i>
1920-1930	Tm+ca	A, Av	1/2P-1/2M	Michoacán	LÉONARD, 1995	P <i>rancheros</i> et <i>hacendados</i>
1930	Tm+ca (50 %r), var.	50 %r, variable	selon apports	Hidalgo	McFARLAND, 1991	P <i>hacendados</i>

- la parcelle en métayage est consacrée dans la très grande majorité des cas à la production de maïs en culture pluviale ;
- le propriétaire fournit la terre, l'attelage (dont la conduite reste à la charge du tenancier), les semences et une avance en maïs et/ou en argent ;
- le métayer fournit le travail en culture manuelle et attelée jusqu'à la récolte (non comprise) ;
- les frais de récolte sont partagés ;
- la récolte est partagée usuellement par moitié (arrangement *a medias*, ou *al rajar*) ou au tiers – plus exceptionnellement *al quinto* (2/5 pour le tenancier et 3/5 pour le propriétaire).

Il peut arriver que le tenancier ait à fournir l'attelage (soit qu'il le possède, soit qu'il le loue à l'hacienda). La relation entre la fourniture de l'attelage et les conditions de partage de la production est délicate à établir à travers le rapprochement de cas disséminés dans le temps et l'espace. Elle se laisse cependant saisir sans équivoque lorsque dans une même hacienda, certains tenanciers fournissent l'attelage et d'autres pas. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, une hacienda de San Luis Potosi et une autre de Guanajuato laissent aux tenanciers les 2/5 de la production s'ils ne fournissent pas l'attelage, la moitié dans le cas contraire³¹. Par ailleurs, on trouve mention de contrats qui définissent une pure rente foncière, lorsque la participation du propriétaire se limite explicitement à la fourniture de la terre, avec alors un partage au 2/3 ou au 3/4 en faveur du tenancier.

En règle générale, la durée de l'arrangement n'est pas précisée dans les textes. Il semblerait que l'on soit passé d'un système de tacite reconduction (parfois même d'une génération à l'autre), à un arrangement à durée limitée. Dès le début du XVIII^e siècle, il en résulte une précarisation de la situation des tenanciers dans la région de Guadalajara, avec un siècle d'avance sur le reste de la zone centrale. L'évolution se généralise sous le Porfiriato³². Peu avant 1900, le contrat habituel de métayage pour la production de maïs était le suivant, dans les haciendas du Jalisco et de Guanajuato :

« L'hacienda fournit au métayer la parcelle, la semence – sans qu'il y ait obligation d'en restituer ultérieurement la moitié – les bœufs, l'outillage, ainsi qu'une avance – évidemment limitée – en argent ou en maïs, que le métayer rembourse après la récolte soit en maïs évalué au prix courant, soit en espèces. [...] Le métayer doit assurer toutes les tâches du cycle agricole, à l'exception de la récolte [...] la récolte et le transport de la production sont normalement réalisés par des manoeuvres payés par l'hacienda et en utilisant son équipement. La moitié de ces coûts est à la charge du métayer, l'utilisation des attelages de l'hacienda étant évaluée sur la base d'un tarif donné³³. »

30. DE LEONARDO et ESPÍN, 1978 ; BUVE, 1984 ; SEMO, 1988 ; MALO JUVERA, [1915] 1966 ; COCHET, 1993.

31. BAZANT, 1977 ; KAERGER, [1901] 1986.

32. VAN YOUNG, 1989a ; BAZANT, 1977 ; GLEDHILL, 1991 ; MALO JUVERA, [1915] 1966 ; KATZ, 1980.

33. KAERGER, [1901] 1986, p. 216-217 (traduction de l'auteur).

À Oaxaca, les conditions sont à l'évidence plus dures pour le tenancier :

« Le métayer doit ici fournir l'attelage, l'outillage et la semence et assurer sans contrepartie le transport de la part de la production revenant à l'hacienda [...]. La division en deux parties est faite sur la parcelle, par billon, et le métayer doit payer ce que l'on appelle le droit de billon [...] pour chaque billon qui lui revient. [...] Dans certaines haciendas, au lieu de payer ce droit, le métayer doit travailler gratuitement un certain nombre de jours pour l'hacienda, généralement de 10 à 15 par an, avec son propre attelage. [...] Le métayer doit récolter l'ensemble de la production de maïs. Il est indemnisé par l'hacienda pour la récolte de la part lui revenant, avec 1^{1/2} reales par jour [...]. Cette somme de 1^{1/2} reales correspond à l'ancien salaire journalier, qui a été remplacé voilà seulement 6 ans par un autre de 2^{1/2} reales, même si dans le cas présent l'ancien tarif reste en usage. Si le métayer ne dispose pas de charrette pour le transport du maïs à l'hacienda, il doit verser à cette dernière 3 à 4 reales par jour pour la lui louer. [...] L'égrenage du maïs correspondant à la part de l'hacienda est réalisé à sa charge. Cependant, dans ce cas, l'ancien salaire journalier est utilisé, dans la mesure où chaque métayer a l'obligation d'égrener au moins 6 *fanegas* de maïs pour un salaire journalier de 1^{1/2} reales. Chaque métayer doit en sus assurer la corvée du dimanche (*faena de domingo*), qui consiste à réaliser sans rémunération une tâche plus légère pendant quelques heures ; il s'agit en général de nettoyer l'hacienda³⁴. »

Dans un contexte très différent, on dispose d'une description précise des termes du contrat de métayage dans les *ranchos* de la Sierra de Coalcomán (Michoacán) au début du XX^e siècle :

« En culture sur brûlis, les métayers ont à charge l'abatage de la parcelle, le brûlis, l'édification de la clôture et le semis. Le propriétaire prête les outils (hache, machette, lance à semer) et fournit la semence ; les métayers qui travaillent les terres arables doivent confectionner eux-mêmes l'araire ou s'en procurer un. Le patron fournit les animaux de travail, le joug et la semence. Quand l'usage de la charrue se généralise, le propriétaire la prête au métayer mais ce dernier a toujours à charge l'araire pour les travaux de semis et de nettoyage. Dans les deux cas, le propriétaire prête au travailleur le maïs nécessaire à l'alimentation de sa famille dans l'attente de la récolte à venir. Patron et métayer contribuent pour moitié aux travaux de récolte. Le propriétaire y participe souvent personnellement ou paie d'autres personnes pour le remplacer [...]. La récolte est répartie sur le champ en deux parts inégales (car il faut rembourser les avances en grain concédées par le propriétaire) et chacun emporte la part qui lui revient. Autour de cet arrangement type, de nombreuses variantes sont possibles. [...] Par ailleurs, tous les métayers du rancho sont moralement obligés de participer à certaines tâches, parfois rémunérées, mais le plus souvent à titre gratuit (corvée) : transport de la récolte du propriétaire jusque chez lui, capture et marquage du bétail, messagerie, entretien des clôtures (autour des terrains labourés), conduite des troupeaux de taureaux et porcs sur les marchés de Peribán ou Colima, etc.³⁵. »

Jeu de marchés ou de pouvoirs ?

Tant ces quelques descriptions que l'exploitation plus systématique de la littérature historique excluent une interprétation du métayage dans les haciendas comme rapport foncier de nature purement économique. D'une part, la coordination entre acteurs s'opère dans le cadre de « contrats-liés » ; d'autre part, la relation entre tenanciers et *hacendados* ne résulte pas du seul jeu du marché. Ces deux points – non indépendants – méritent quelques développements.

34. *Ibid.*, p. 220-221 (traduction de l'auteur).

35. COCHET, 1993, p. 102-103.

Les contrats-liés organisent des transactions gérées normalement sur plusieurs marchés ; ils sont souvent évoqués dans les théories économiques du métayage³⁶. Cette liaison permet une réduction des coûts de transaction en situation d'information et de marchés imparfaits. Ainsi, l'association au métayage d'un crédit à la consommation réduira le coût de supervision supporté par le propriétaire, en prévenant un possible comportement opportuniste du tenancier - toute fraude dans le contrat de métayage pouvant conduire non seulement à la résiliation de ce contrat, mais également à la perte du crédit à la consommation fourni par le propriétaire. L'association métayage-crédit permet également de pallier l'inexistence du marché du crédit ou les difficultés d'accès à ce marché pour le tenancier, la production de la parcelle en métayage servant alors de garantie implicite au propriétaire foncier-prêteur.

Dans le cas qui nous intéresse ici, les arrangements font fréquemment apparaître deux types de liaisons :

1. - une liaison crédit-tenure, des avances en maïs et/ou en numéraire constituant un élément commun de nombreux contrats de métayage du XVIII^e au début du XX^e ;

2. - une liaison travail-tenure (indépendamment du travail investi sur la parcelle faisant l'objet du contrat de métayage), sous la forme de corvées non rémunérées ou, plus souvent, de l'obligation de répondre « à la demande » aux sollicitations de l'*hacendado*, contre une rémunération pouvant être inférieure à la rémunération du marché³⁷.

La littérature économique néo-institutionnelle insiste sur le caractère « pareto-efficient » (sous contraintes) des contrats-liés : dans un environnement incertain et marqué par l'imperfection des marchés, le contrat-lié permettrait à l'un au moins des agents d'améliorer son bien-être, sans que le bien-être de l'autre soit réduit. Ces conclusions sont bien entendu discutables si le contrat-lié ne résulte pas d'un choix des deux parties, mais qu'il est imposé à l'une par l'autre du fait d'une coercition pure ou d'une asymétrie dans la relation économique résultant d'une situation de monopole ou quasi-monopole.

La coercition pure n'est pas absente des relations entre les *hacendados* et les *peones* et tenanciers, en particulier à partir du Porfiriato. Dans les années 1920, les contestataires de l'hacienda Guaracha (Michoacán) risquent ainsi une sanction allant de l'excommunication à l'assassinat³⁸. Généraliser de telles relations serait cependant considéré comme abusif par de nombreux historiens. Il semble préférable d'explorer l'asymétrie « économique » dans l'établissement de la relation de métayage. Cette asymétrie est particulièrement flagrante à la fin du XIX^e

36. COLIN, 1995.

37. Outre les sources citées dans le tableau 1, voir par exemple BELLINGERI et SÁNCHEZ (1980b) pour les haciendas sucrières de Santa Clara et de Santa Ana Tenango (Morelos) au XIX^e, BRADING (1977) pour le Bajío du XVIII^e siècle, RUIZ CERVANTES, 1988, pour Oaxaca au début du XX^e siècle.

38. GLEDHILL, 1991.

et au début du ^{xx}e siècle. Dans les premières années du ^{xx}e siècle, l'hacienda de San Juan Hueyapa (Hidalgo) impose aux manœuvres une augmentation de la durée du travail et aux locataires une conversion au métayage³⁹. Cette mutation non négociée de locataire à métayer est également notée, à la même époque, dans les États de Guanajuato et Querétaro⁴⁰. Bazant en propose une analyse détaillée dans le cas de l'hacienda de Bocas (San Luis Potosí) à la fin du ^{xix}e : les propriétaires de Bocas sont alors en mesure de transformer le statut des manœuvres agricoles permanents en manœuvres journaliers ayant perdu tous les avantages en nature antérieurs, de doubler le tarif des locations puis « d'inciter » les locataires à opter pour le métayage⁴¹. Une telle évolution, semble « logique » si l'on rappelle qu'à l'époque coloniale, le faire-valoir indirect visait en bonne mesure à surmonter une contrainte d'accès au travail ; ce besoin se réduisant ou disparaissant sous le Porfiriato, la rente foncière peut être alourdie sans crainte de « fuite » des tenanciers.

Dans ces dynamiques, on peut déceler la simple résultante du jeu de l'offre et de la demande en travail, dans la logique de la théorie du changement institutionnel induit⁴² : l'augmentation de l'offre de travail et de la demande en terre conduit à une modification du coût relatif des facteurs, qui induit celle des arrangements institutionnels. La situation agraire mexicaine, en particulier depuis l'Indépendance et de façon évidente sous le Porfiriato, suggère toutefois de s'interroger sur les champs d'opportunités et de contraintes ouverts aux différents types d'acteurs. En d'autres termes, le jeu du marché ne s'exprime pas dans une arène neutre, mais dans le cadre d'une distribution donnée des richesses et des droits. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail et de terres à exploiter en faire-valoir indirect dans les haciendas vient certes de la croissance démographique indigène ; mais il provient aussi de la stratégie d'accaparement des terres des communautés indiennes, encouragée par le contexte légal. Sous le jeu du marché pointe à l'évidence le jeu du pouvoir et du monopole foncier. La « défaillance » du marché du travail reflète simplement une certaine répartition de la ressource foncière. Sa « correction », ouvrant la voie d'un marché « actif », n'est que le résultat de contraintes extra-économiques exercées par une catégorie d'acteurs sur l'autre.

Le rôle du métayage dans le « système hacienda »

Les travaux qui abordent la question du métayage dans les haciendas posent rarement les alternatives possibles ; les éléments spécifiques conduisant l'*hacendado* à opter pour la cession en métayage ou en location sont peu explicités.

39. BOORSTEIN COUTURIER, 1976.

40. MALO JUVERA, [1915] 1966.

41. BAZANT, 1973, 1974, 1977. La dégradation de la condition des tenanciers est observée dès la fin du ^{xviii}e siècle dans le Bajío (MORIN, 1979) et la région de Guadalajara (VAN YOUNG, 1989a).

42. RUTTAN et HAYAMI, 1984.

Les deux modes d'exploitation sont d'ailleurs souvent confondus dans les présentations. Par ailleurs, la contrainte des sources leur impose d'interpréter le mode de faire-valoir avant tout du point de vue de l'hacienda. Malgré ces limites, les analyses disponibles apportent un éclairage intéressant sur les différentes fonctions possibles du métayage dans les haciendas, en insistant sur la combinaison de trois déterminants majeurs, dans l'optique des propriétaires fonciers : les défaillances du marché du travail, les contraintes de financement, et la faible rentabilité et/ou le risque d'une production en faire-valoir direct pour une partie des domaines fonciers contrôlés par les haciendas.

*Métayage et « défaillances » du marché du travail*⁴³

Le faire-valoir indirect (location comme métayage) contribue à répondre, par le jeu d'un double mécanisme, à la contrainte en force de travail à laquelle se heurtent les haciendas. D'une part, il permet la réduction des superficies exploitées en faire-valoir direct par l'hacienda et réduit donc la demande directe en travail. D'autre part, il favorise une augmentation de l'offre de travail, dans la mesure où les tenanciers vont en général s'employer temporairement, volontairement ou non, sur les parcelles exploitées en faire-valoir direct par l'hacienda. Dans une telle logique, le métayage s'explique, du point de vue des *hacendados*, par les « défaillances » du marché du travail ; céder des terres à des tenanciers permet de constituer un volant de main-d'œuvre auquel l'hacienda peut faire appel en cas de besoin.

Cette fonction – qui en tant que telle contribue à expliquer le faire-valoir indirect mais non la pratique spécifique du métayage – joue à l'évidence pendant la majeure partie de la période coloniale. Comme on l'a vu, cette période est marquée par une faible offre de travail, du fait du contrôle foncier généralement conservé par les communautés indigènes sur leurs terres et de l'effondrement démographique ayant suivi la conquête. Ultérieurement, la reprise démographique et l'accaparement des terres par les haciendas se conjuguent pour augmenter l'offre de travail. La fonction du métayage comme moyen d'accéder à une main-d'œuvre temporaire ne disparaît pas pour autant, car la demande en travail de la part des haciendas augmente, dans un contexte économique favorable à la production. À l'orée du XX^e siècle, le métayage reste ainsi vu comme un moyen d'accéder au travail :

« En plus de l'attribution d'une mesure ou de l'autorisation d'en construire une, il y a trois moyens pour retenir les peones dans l'hacienda : l'endettement, le prêt d'une parcelle et la cession d'une parcelle pour semer en métayage du maïs ou du haricot. Ce dernier moyen est le plus utilisé des trois⁴⁴. »

43. BARTRA, 1974; BELLINGERI et SÁNCHEZ, 1980a; LEAL, 1984; MORIN, 1979; NICKEL, 1988; WARMAN, 1976.

44. KAERGER, [1901] 1986, p. 216 (*traduction de l'auteur*); voir également BUVE, 1984; NICKEL, 1988.

*Métayage et contraintes de financement*⁴⁵

Historiquement, la situation des haciendas a été marquée par des contraintes structurelles de trésorerie et par la nécessité de minimiser le recours à l'endettement : la plupart des haciendas étaient hypothéquées dès l'achat et pendant longtemps, le taux de rentabilité du capital a été faible comparativement au taux d'intérêt. Ainsi, lors d'une période faste (le dernier tiers du XVIII^e siècle), le revenu moyen annuel net du capital agricole est estimé à 5 %, dans le cas des haciendas de la région de Guadalajara, à comparer à un coût du crédit de 5 % également⁴⁶. La capacité de survie et de développement de l'hacienda vient ainsi de la différence entre les revenus monétaires nets et les intérêts payés sur les emprunts. De cette situation découle une stratégie de minimisation des débours monétaires pour les dépenses de production, qui semble caractéristique du fonctionnement des haciendas, du moins jusqu'au Porfiriato. Dans un tel contexte, le métayage présente plusieurs avantages.

- Il assure l'accès à une production commercialisable de coût monétaire nul ou minime ; la relation entre débours et encaisse monétaires est alors optimale.

- La production de maïs fournie par les métayers peut permettre de réduire directement le coût monétaire de la force de travail permanente, lorsque la rémunération des manœuvres *acasillados* comporte une partie versée en numéraire et une partie versée en nature⁴⁷. Le métayage minimise l'achat d'aliments par l'hacienda ou lui évite d'avoir à les produire en faire-valoir direct en engageant des coûts monétaires.

- Le métayage permet de mettre en valeur des terres qui ne pourraient l'être en faire-valoir direct, du fait des superficies considérables contrôlées et de la mobilisation de capital que nécessiterait une telle exploitation – reste posée la question de l'intérêt relatif, dans une telle optique, du métayage et de la location.

- Enfin, le fait que les manœuvres saisonniers disposent par ailleurs (en tant que tenanciers ou membres des communautés indigènes) de moyens de subsistance (production d'autoconsommation) permet de contenir leur rémunération.

*Métayage et non-rentabilité ou risque de l'exploitation en faire-valoir direct*⁴⁸

L'hacienda ne cultive en faire-valoir direct que ses meilleures terres, en les consacrant aux spéculations marchandes (canne à sucre, blé, etc.). Le métayage (comme la location) permet, de tirer profit de terres agro-écologiquement ou géographiquement marginales⁴⁹, dont l'exploitation ne serait pas rentable en

45. BELLINGERI et SÁNCHEZ, 1980a ; BRADING, 1978 ; MORIN, 1979 ; NICKEL, 1988 ; VAN YOUNG, 1989b.

46. VAN YOUNG, 1989a.

47. Dans certains cas également, les manœuvres permanents avaient accès à un lopin de terre.

48. Voir par exemple AGUIRRE BELTRÁN et POZAS, 1954 ; GLEDHILL, 1991 ; KATZ, 1980 ; LÉONARD, 1995 ; MEYER, 1986 ; NICKEL, 1988.

49. Le rôle joué par la relation entre localisation des terres et modes de faire-valoir est illustré par VAN YOUNG (1989a), dans le cas de la région de Guadalajara à la fin XVIII^e : les haciendas proches

exploitation directe avec une main-d'œuvre rémunérée, ou est jugée trop risquée. Le métayage permet aussi de partager le risque venant du fonctionnement erratique de certains marchés – argument avancé même pour des terres non marginales sur un plan agro-écologique.

Céder en faire-valoir indirect des terres jugées non exploitables directement permet donc à l'hacienda soit de garantir la perception d'une rente foncière dans le cas d'une location, soit, dans le cas du métayage, d'adopter une logique de loterie qui de fait, reporte le risque de mauvaise campagne sur le tenancier – la participation de l'hacienda, en termes de débours monétaire, restant limitée au partage des frais de récolte et à une éventuelle avance en numéraire⁵⁰.

Risques de nature agro-écologique et risques liés au fonctionnement des marchés sont souvent confondus dans les analyses historiques, bien que leurs conséquences pour les modes d'exploitation puissent diverger radicalement en cas d'amélioration de la situation économique : des terres de bonne qualité auparavant cédées en faire-valoir indirect pourront alors être réintégrées dans le secteur de faire-valoir direct de l'hacienda, alors que les terres considérées – dans les conditions techno-économiques du moment – comme agro-écologiquement marginales resteront gérées en faire-valoir indirect.

Cette flexibilité de l'hacienda est bien connue. Une hausse soutenue des prix, un développement des marchés, une baisse du prix relatif du travail, se traduisent par une évolution vers l'extension du secteur exploité en faire-valoir direct ; une période de crise (crise économique ou temps de conflits) conduit à une contraction. Le phénomène est fréquemment mentionné, dans le sens d'un développement du faire-valoir direct, sous le Porfiriato⁵¹. À l'inverse, une réduction du faire-valoir direct, du fait d'une situation de crise, est perceptible dans les vallées centrales de Oaxaca, au début du XVIII^e siècle⁵². Une dynamique identique s'observe dans le Bajío, au moment de la guerre d'indépendance et de la dépression économique qui suivit⁵³. Plus tard, en 1915-1918, au moment de la Révolution, des haciendas du nord de l'État du Tlaxcala font également face à la situation de guerre (contraction des marchés, difficultés de communication, crise de confiance en la valeur de la monnaie, etc.) en réduisant fortement la production en faire-valoir direct et en cédant l'essentiel de leurs terres en métayage⁵⁴.

de la ville se consacrent à la production intensive de blé et d'animaux destinés au marché urbain. Au fur et à mesure qu'augmente la distance à la ville, les revenus des haciendas dépendent de plus en plus non seulement de l'élevage, mais aussi de la rente foncière.

50. Ce qui ne signifie pas que le tenancier est davantage porté à la prise de risque que l'*hacendado*, dans la mesure où le métayage permet au tenancier de supporter moins de risques que s'il louait la parcelle.

51. BAUER, 1979 ; BELLINGERI et SÁNCHEZ, 1980b ; LEAL, 1984 ; NICKEL, 1988.

52. TAYLOR, 1972.

53. BRADING, 1977, 1978.

54. LEAL et MENEGUS BORNEMANN, 1995.

Pour les terres plus marginales, une amélioration du contexte économique conduira moins au développement du faire-valoir direct, qu'à une conversion forcée de la location au métayage. Cette conversion permet au propriétaire de tirer parti de bonnes conditions de marché (ce que ne permettrait pas la location), sans souffrir des inconvénients d'une exploitation directe employant des manœuvres (risque climatique, débours monétaires, gestion de la main-d'œuvre). Elle est particulièrement documentée, on l'a noté, pour l'hacienda de Bocas (San Luis Potosí) entre 1850 et 1900, pour San Juan Hueyapa (Hidalgo) au début de ce siècle, et de façon plus allusive pour les États de Guanajuato et Querétaro durant la dernière décennie du XIX^e siècle⁵⁵. Dans une telle dynamique, rendue possible par la monopolisation de la ressource foncière par les haciendas, les tenanciers se voient contraints de redescendre les échelons de l'*agricultural ladder*⁵⁶ – un cas de figure non évoqué par les théoriciens du métayage.

Le faire-valoir indirect semble avoir d'autant moins régressé en valeur absolue pendant le Porfiriato, malgré des conditions économiques favorables, que le contrôle foncier des haciendas, considérablement accru à cette époque, les a conduit à intégrer dans leurs domaines des terres marginales qu'elles préféreraient ne pas exploiter en faire-valoir direct⁵⁷.

Supervision de la main-d'œuvre et maintien de droits sur la terre

D'autres facteurs contribuant à expliquer le métayage du point de vue des haciendas sont mentionnés par les historiens, mais de façon plus marginale ou plus implicite. Certains⁵⁸ notent que le métayage permettait (comparativement au faire-valoir direct avec emploi de manœuvres) de réduire les tâches de supervision du travail. De façon plus anecdotique, en assurant une occupation de l'espace, la cession en métayage permettait de « marquer » ses droits sur la terre, dans des zones marginales faisant l'objet de litiges ou pour lesquelles les titres de propriété avaient été obtenus dans des conditions frauduleuses⁵⁹.

Métayage et contraintes sur les tenanciers

Jusqu'à présent, la logique du métayage a été abordée dans l'optique des *hacendados*. De quels éléments dispose-t-on concernant les tenanciers? D'une

55. BAZANT, 1973, 1974, 1977; BOORSTEIN COUTURIER, 1976; MALO JUVERA, [1915] 1966.

56. Littéralement, « échelle agricole ». Selon l'hypothèse de l'*agricultural ladder*, les modes de faire-valoir se succèderaient dans le temps, parallèlement au cycle de vie de l'exploitation, en relation avec l'accumulation du capital, l'évolution de la force de travail familiale et l'amélioration des capacités de gestion du producteur via un processus d'apprentissage. Dans la forme la plus complète de l'hypothèse, l'exploitant évolue ainsi du statut d'aide familial vers celui de salarié, de métayer, de fermier, avant de devenir propriétaire et sur la fin de sa vie, de concéder à son tour des terres en fermage ou en métayage (COLIN, 1995).

57. KATZ, 1980.

58. DE LEONARDO et ESPÍN, 1978; GLEDHILL, 1991; MORIN, 1979; TAYLOR, 1972; VAN YOUNG, 1989a.

59. MCFARLAND, 1991; MORIN, 1979.

façon générale, les métayers de l'époque des haciendas sont présentés comme des acteurs dont la situation économique est nettement plus précaire que celle des locataires (groupe économiquement plus hétérogène). En d'autres termes, c'est une faible capacité économique qui conduirait certains tenanciers à rechercher un contrat de métayage plutôt qu'une location - cette dernière nécessitant le versement d'une rente et une capacité à conduire le procès productif sans la participation du propriétaire foncier. Une relation est ainsi établie par certains auteurs entre la disponibilité d'un attelage et le mode de faire-valoir : un tenancier sans attelage sera métayer, un tenancier avec attelage louera la terre. On trouve cependant des contre-exemples à ce cas général. On a vu aussi comment, au sein d'une même hacienda, le fait de fournir ou non l'attelage pouvait se traduire non par une différenciation entre métayage et location, mais par une modulation de la répartition du produit dans le cadre de différents contrats de métayage.

L'attitude du tenancier face au risque peut contribuer à expliquer le choix entre location et métayage⁶⁰, la location entraînant une prise de risque supérieure. En fait, « envergure économique » et attitude face au risque des tenanciers se conjugaient sans doute le plus souvent, pour faire opter les plus démunis pour le métayage et les autres pour la location, dans la mesure où l'hacienda leur laissait le choix.

Les conditions de l'arrangement

On a vu que les termes de l'arrangement pouvaient varier. Une constante est cependant la participation de l'hacienda aux frais de récolte, interprétée comme un moyen d'éviter la fraude du tenancier⁶¹. Pourquoi l'hacienda ne réalisait-elle pas simplement un contrôle sans pour autant participer aux frais de récolte ? On peut penser que cette participation permettait un contrôle *indirect* sur la production et donc une minimisation des tensions avec les tenanciers⁶², en conduisant ces derniers à « révéler » la totalité de la production (réduisant ainsi le risque de comportement opportuniste). En d'autres termes, le risque de détournement d'une partie de la production, avant le partage – problème crucial pour le propriétaire – pouvait être résolu à un moindre coût économique et social, comparativement à la mise en place d'un système de vigilance étroit. Pour reprendre les termes de la théorie économique de l'agence, la participation de l'hacienda aux frais de récolte est ainsi interprétable comme :

« un système d'incitation et de surveillance qui empêche l'agent [le tenancier] d'avoir un comportement susceptible de léser les intérêts du principal [le propriétaire foncier]⁶³. »

60. Voir en particulier LÉONARD, 1995.

61. BAZANT, 1973 ; COCHET, 1993 ; GLEDHILL, 1991 ; MORIN, 1979.

62. BAZANT, 1973.

63. CORIAT et WEINSTEIN, 1995, p. 94. La théorie de l'agence cherche à concevoir un contrat bilatéral entre un « principal » (propriétaire d'une ressource) et un « agent » (qui fournit une prestation au principal), à travers la mise au point d'un système de rémunération tel que l'agent soit incité à agir dans l'intérêt du principal.

Les données manquent, qui permettraient de tester une telle hypothèse en comparant le coût induit par la participation de l'hacienda aux frais de récolte, au coût d'une surveillance étroite.

Cette surveillance étroite était d'ailleurs parfois effectivement exercée. Dans l'hacienda Guaracha, où les relations avec les *peones* et les tenanciers étaient particulièrement dures, le travail sur la parcelle était inspecté périodiquement et des contrôles étaient effectués pour éviter que le tenancier n'opère de « prélevement » avant la récolte. Le moment de la récolte était décidé par l'hacienda, qui faisait appel à des équipes de manœuvres sous la responsabilité de contremaîtres. Enfin, la production était apportée à l'hacienda, pour une liquidation des comptes en présence de gardes armés⁶⁴. À Bocas, tout métayer ayant récolté sans avertir l'hacienda se voyait confisquer l'ensemble de la production⁶⁵.

Il ressort des analyses disponibles quelques points-clés :

1. - le métayage était largement pratiqué à l'époque des haciendas ;
2. - le déséquilibre était considérable entre le propriétaire et le tenancier, la relation du métayer à l'hacienda renvoyant à celle d'un *peón*, non d'un partenaire ;
3. - la relation entre la dynamique du mode de faire-valoir (ou de rémunération, selon l'interprétation que l'on donne à la relation de métayage) et celle de l'environnement économique et social est clairement établie, même si elle a pu jouer différemment selon les conditions locales.

Au début du XX^e siècle, l'hacienda est à l'apogée de sa puissance : le contrôle qu'elle exerce sur le foncier et la force de travail n'a jamais été aussi manifeste ; elle modernise ses techniques et tend souvent à développer une véritable logique entrepreneuriale. La Révolution – à laquelle contribuent plus les métayers que les *peones acasillados* – puis la Réforme agraire, la font disparaître en quelques décennies. Quel est le devenir, dès lors, du métayage ?

DEPUIS LA RÉFORME AGRAIRE : UN NOUVEAU MÉTAYAGE

La Réforme agraire visait à la fois le fractionnement des grands domaines, la restitution des terres communales aux villages dépossédés à la faveur de la loi Lerdo et la dotation en terres des villages qui en avaient toujours été dépourvus. La propriété privée demeure, sous l'appellation de « petite propriété » (*pequeña propiedad*), mais sa superficie est légalement limitée, selon l'usage et le type de terres. En plus de 50 ans, 95 millions d'hectares ont été redistribués à plus de 3 millions de bénéficiaires. Les dotations foncières ont été réalisées à travers une institution agraire particulière, l'*ejido* (28 000 *ejidos* dans tous le pays), formé d'un groupe de paysans attributaires de terre, les *ejidatarios*. L'assise foncière de l'*ejido* est formée des parcelles individuelles des *ejidatarios* et d'un indivis collectif

64. GLEDHILL, 1991.

65. BAZANT, 1977.

(zones boisées ou de pâture) ; l'*ejido* peut également être totalement collectif, sans parcellisation individualisée. Près de 50 % de la superficie du pays se trouve ainsi régulée par la propriété dite « sociale ».

Une pratique courante bien qu'illégale...

Avant même que la Réforme agraire n'atteigne son ampleur des années 1930, l'ébranlement des anciens rapports de force se traduit par des tentatives de prohibition légale du métayage, comme à Oaxaca en 1915⁶⁶, ou de rééquilibrage en faveur du tenancier. Pour un partage par moitié de la production, Vargas propose en vain une modification du Code civil imposant au propriétaire la fourniture de l'attelage, de l'équipement et des semences (restituées à la récolte par le tenancier)⁶⁷. La rupture vient avec le Code agraire de 1934 : le métayage, perçu comme un mode d'exploitation des petits producteurs caractéristique d'une agriculture rétrograde et comme un arrangement foncier susceptible de favoriser la reconstitution des latifundios, est interdit⁶⁸, avec la location, sur les terres attribuées dans le cadre de la Réforme agraire⁶⁹ ; l'interdiction est réaffirmée en 1971 par la Loi fédérale de réforme agraire. Parallèlement, dans le cadre des terres restées en propriété privée, le métayage est régulé par le Code civil fédéral et par des législations propres aux États, sans que ces régulations soient effectives, ni même connues des intéressés⁷⁰.

Bien que le déficit d'informations ne soit pas moindre pour la période contemporaine que pour les temps précédant la Réforme agraire, de nombreux travaux montrent que le métayage n'a pas disparu totalement avec la Réforme agraire et que sa proscription n'a pas empêché son émergence au sein du secteur social. Il apparaît, dans le cas des *ejidos*, à travers quelques enquêtes à large couverture ; dans la mesure où ces enquêtes ont été réalisées avant la légalisation du faire-valoir indirect sur les terres du secteur social, leurs résultats peuvent être considérés comme des estimations *a minima*. Sur la base d'une étude réalisée auprès des autorités de 500 *ejidos*, on arrive à la conclusion que le métayage est pratiqué sous des formes variables dans près de 41 % d'entre eux, le plus souvent entre *ejidatarios* et essentiellement pour la culture du maïs⁷¹.

66. Tentative apparemment infructueuse : RUIZ CERVANTES, 1988.

67. VARGAS, 1912.

68. Voir par exemple ALANIS PATIÑO *et al.*, 1953, ou DURÁN, 1952. Cette attitude est une constante des Réformes agraires ; cf. RENDÓN CANO, 1986, pour les cas du Honduras, du Costa Rica et du Nicaragua.

69. Sauf exceptions, sous réserve de l'accord de l'assemblée ejidale : femme avec des enfants à charge, *ejidatario* mineur, incapacité pour raison de santé.

70. Voir MCFARLAND, 1991, pour Guanajuato ; COCHET, 1993, pour le Michoacán ; GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT DE ZACATECAS, 1933, pour Zacatecas, et le Code civil fédéral. Selon le Code civil (article 2741), le métayer doit recevoir au minimum 40 % de la récolte, au seul titre de la fourniture du travail.

71. MORETT, 1992.

Le métayage est plus souvent mentionné dans des études réalisées à une échelle locale. Après analyse de 48 monographies réalisées à travers le pays, on a pu estimer qu'il intervenait dans près d'un *ejido* sur deux⁷². Il est décrit dans le Bajío⁷³. Le Michoacán a été particulièrement bien scruté : *ejido* de Naranja ; *ejido* de Nueva Italia où, en 1957-1958, 45 % des *ejidatarios* cèdent leur parcelle en faire-valoir indirect ; *ejido* Emiliano Zapata où, dès les années 1940, on trouve aussi bien des locations que des contrats au quart ; *ejidos* des Terres Chaudes enfin, où s'affirme, dans les années 1940, le succès de la culture *a medias* du sésame⁷⁴. Dans la zone irriguée de la vallée de Mezquital (Hidalgo), près de 40 % des ménages sont concernés. On retrouve le métayage dans les *ejidos* du *municipio* d'Allende (Guanajuato)⁷⁵. Son rôle important pour une culture spéculative comme la pomme de terre, dans des villages où les terres sont contrôlées à la fois sous forme d'*ejidos* et de propriété privée formelle ou informelle, est souligné aussi bien pour la Sierra Madre orientale, dans les États de Puebla et de Veracruz, que dans l'État de Tlaxcala⁷⁶. Dans le Nord, des contrats à la moitié et au cinquième sont décrits dans le Sinaloa. Dans le Tamaulipas, une étude détaille les conditions du développement du faire-valoir indirect, et en particulier du métayage dans d'anciens *ejidos* collectifs du district d'irrigation de Las Animas⁷⁷.

Le bail à parts de fruits se retrouve dans les communautés indigènes, chez les Mitèques⁷⁸ comme les Zapotèques des Vallées Centrales de l'État de Oaxaca⁷⁹. Enfin, dans le secteur de la propriété privée, il est mentionné aussi bien dans les Terres Chaudes du Michoacán, que dans le Jalisco ou dans l'État de Guanajuato⁸⁰.

On pourrait ajouter très certainement d'autres références. L'important ici est simplement de noter, à travers une revue non exhaustive, la diversité des sources qui attestent la pratique du métayage (comme de la location) dans le Mexique contemporain – y compris sur des terres distribuées lors de la Réforme agraire. On le retrouve dans les environnements les plus variés : culture vivrières ou commerciales ; cultures irriguées ou non ; productions végétales, mais aussi animales (élevage *a medias* dans le Tamaulipas) ; production relativement peu intensive en travail et en capital (orge à Tlaxcala) ou très intensive (culture de la pomme de terre, Tlaxcala et Sierra Madre orientale).

72. DE WALT *et al.*, 1994.

73. CENTRO DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, 1970 ; ALANIS PATIÑO *et al.*, 1953.

74. MUMMERT, 1987 ; BARBOSA et MATURANA, 1972 ; GLEDHILL, 1991 ; LÉONARD, 1995.

75. FINKLER, 1978 ; MCFARLAND, 1991.

76. COLIN et BOUQUET, à paraître ; BOUQUET et COLIN, 1999.

77. ADELSKI, 1987 ; COLIN *et al.*, à paraître.

78. GARCÍA-BARRIOS et GARCÍA-BARRIOS, 1992.

79. COLIN, 1997 ; CORONEL ORTIZ, 1992 ; DENNIS, 1976 ; DISKIN, 1967 ; GRANSKOG, 1974 ; MALINOWSKI et DE LA FUENTE, 1957 ; STOLMAKER, 1973 ; TURKENIK, 1975.

80. COCHET, 1993 ; LÉONARD, 1995 ; DE LEONARDO et ESPÍN, 1978 ; MCFARLAND, 1991.

... mais qui change radicalement de nature

Le métayage actuel est toutefois fort différent de celui qui régnait dans le cadre des haciendas. La Réforme agraire, en redistribuant les cartes du jeu foncier, conduit à un renversement de perspective. De façon à peine caricaturale, on passe du métayer-*peón* au métayer-*patrón*, lorsque le propriétaire foncier cédant en métayage est un *ejidatario* minifundiste⁸¹ et lorsque le tenancier est un membre aisé de l'*ejido*, un entrepreneur agricole ou un commerçant⁸². Par rapport au temps des haciendas, la relation s'est inversée en termes de pouvoir économique. L'hétérogénéité du groupe des métayers est cependant forte et l'image du métayer-*patrón*, qui n'est pas dénuée de sens, ne saurait être généralisée. En effet, parmi les métayers prennent place aussi des producteurs minifundistes qui n'ont pas eu accès à la terre lors des dotations ejidales, ou dont la dotation est insuffisante; le métayage est par ailleurs fréquemment pratiqué au sein même des familles, ou entre amis⁸³.

La relation de métayage ne s'intègre plus systématiquement dans un jeu de contrats-liés induisant en particulier la fourniture de crédit à la consommation ou la fourniture de travail autre que celui investi sur la parcelle objet de l'arrangement (tableau 2).

Les pratiques de faire-valoir indirect peuvent être conjoncturelles ou transitoires, en particulier du point de vue de la cession à bail, lorsqu'un propriétaire cède en faire-valoir indirect du fait de besoins monétaires urgents, d'une maladie, d'une migration temporaire, ou encore d'une indisponibilité provisoire d'équipement. Elles peuvent être plus structurelles, du point de vue de la prise à bail (tenanciers sous forte contrainte foncière, ou *ejidatarios*-entrepreneurs) comme de celui des propriétaires cédant à bail⁸⁴ :

- cession en faire-valoir indirect par des propriétaires « inactifs » (veuves ne disposant pas d'aides familiaux, *ejidatarios* âgés ou dont l'activité principale n'est pas l'agriculture)⁸⁵. Une attitude d'aversion au risque contribue parfois à expliquer ce retrait d'une logique de production⁸⁶;

81. Le terme de propriétaire, utilisé par commodité est abusif, les *ejidatarios* disposant formellement d'un simple droit d'usage sur la parcelle (jusqu'à la réforme de 1992).

82. BARTRA, 1974; CENTRO DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, 1970; COLIN *et al.*, à paraître; CORONEL ORTIZ, 1992; FINKLER, 1978; GARCÍA-BARRIOS et GARCÍA-BARRIOS, 1992; GLEDHILL, 1991; LÉONARD, 1995; MCFARLAND, 1991; MORETT, 1992; TURKENIK, 1975.

83. ADELSKI, 1987; COLIN, 1997; COLIN et BOUQUET, à paraître; FINKLER, 1978; MCFARLAND, 1991; MUMMERT, 1987; TURKENIK, 1975.

84. BOUQUET et COLIN, 1999; COLIN, 1997; COLIN *et al.*, à paraître.

85. ADELSKI, 1987; CENTRO DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, 1970; COLIN *et al.*, à paraître, DEWALT *et al.*, 1994; DISKIN, 1967; FINKLER, 1978; GARCÍA-BARRIOS et GARCÍA-BARRIOS, 1992; GLEDHILL, 1991; MCFARLAND, 1991; MORETT, 1992; MUMMERT, 1987; PÉREZ AVILÉS, 1995; STOLMAKER, 1973.

86. ALANIS PATIÑO *et al.*, 1953; BARBOSA et MATURANA, 1972; MORETT, 1992; STOLMAKER, 1973.

Tableau 2.
Description schématique des arrangements depuis la Réforme agraire

Culture : maïs (si non, précisé) ; %P-%M : pourcentage de la production revenant respectivement au propriétaire et au métayer ; A : attelage ; Tca : travail en culture atelée ; Tm+ca : travail manuel et en culture atelée ; 50 %r : travail ou frais de récolte partagés par moitié ; S : semences ; Av : avances en maïs ou argent ; I : eau d'irrigation ; E : engrais ; H : herbicides ; T : tracteur ; par définition, le propriétaire fournit la terre.

Toutes les composantes possibles de l'arrangement ne sont pas systématiquement précisées par les auteurs.

Années	Apport tenancier	Apport propriétaire	%P-%M	Région	Sources	Observation
1935-1945	A, Av, S, 50 %r	Tm+ca (50 %r)	1/2P-1/2M	Michoacán	LÉONARD, 1995	ejido, M rancheros ; sésame
1950	Tm+ca (50 %r) H, 50 %E	A, S, Av, 50 %r, 50 %E	1/2P-1/2M	Michoacán	COCHET, 1993	P rancheros
1950	tout	uniq. la terre	1/4P-3/4M	Michoacán	GLEDHILL, 1991	ejido
1960	tout	uniq. la terre	1/4P-3/4M	Bajío	CIA, 1970	ejido
1960	tout	uniq. la terre	1/3P-2/3M	Guerrero	CIA, 1970	ejidatario et comuneros
1960	Tm+ca, A	S	1/2P-1/2M	Oaxaca	GRANSKOG, 1974	P comuneros
1960	A, Tca	S, Tm	1/2P-1/2M	Oaxaca	STOLMAKER, 1973	P comuneros
1960	A, Tm+ca (50 %r)	S, 50 %r	1/2P-1/2M	Michoacán	BELSHAW, 1967	P ejidatarios et prop. privée
1970	Av, variable	variable	selon apports	Hidalgo	FINCKLER, 1978	ejido
1970	Tm+ca, 50 % (E+T)	A, S, Av, 50 % (E+T)	1/2P-1/2M	Jalisco	LEONARDO et ESPÍN 1978	P rancheros
1970	Tm+ca (50 %r)	S, 50 %r	1/2P-1/2M	Oaxaca	TURKENIK, 1975	P comuneros
id.	tout	uniquement la terre	1/4P-3/4M	id.	id.	(id) cultures maraichères
1980	tout	uniquement la terre	30%P-70%M	Guanajuato	MCFARLAND, 1991	P ejidatarios et prop. privée
1980	Tm+ca	A, S, parfois E	1/2P-1/2M	Michoacán	MUMMERT, 1987	ejido
1990	tout sauf 25 %r	25 %r	1/4P-3/4M	Tamaulipas	COLIN <i>et al.</i> , à paraître	ejido ; M ejidatario/ranchero ; soja, carthame, maïs
1990	avance totalité des coûts	uniquement la terre	30% P 70%M*	id.	id.	id.
1990	A, Tm+ca (50 %r)	S, 50 %r	1/2P-1/2M	Oaxaca	COLIN, 1997	P comuneros
1990	S, E (ou Tm+ca) 50 % (H+r)	labour, Tm+ca (ou E), 50 % (H+r)	1/2P-1/2M	Puebla/Veracruz	COLIN et BOUQUET, à paraître	ejido et prop. privée ; pomme de terre
1990	tout sauf labour, 2/3 %r	labour, 1/3 %r	1/3-2/3	id.	id.	id.
1990	tout sauf 1/3 %r	1/3 %r	1/3P-2/3M	Tlaxcala	BOUQUET et COLIN, 1999	ejido et prop. privée ; orge, pois, maïs
1990	S, Tm+ca (50 %r)	labour, 50 %r	1/2P-1/2M	id.	id.	id.
1990	S, E, H, 2/3 %r	labour, Tm+ca (1/3 %r)	1/3P-2/3M	id.	id.	ejido et prop. privée ; M entrepreneurs ; pomme de terre
1990	S, 50 % (E+H+r)	labour, Tm+ca, 50 % (E+H+r)	1/2P-1/2M	id.	id.	id.

* valeur nette. Pour les 9 derniers types de contrats, on a repris les termes dominants des arrangements. Dans les faits, la diversité est notable (cf. références citées)

- cession en faire-valoir indirect par des propriétaires potentiellement actifs mais manquant de moyens de production (crédit et équipement cultural en particulier⁸⁷);

- cession en faire-valoir indirect par un propriétaire qui dispose des moyens lui permettant de produire en faire-valoir direct (culture de céréales, par exemple), mais qui trouve plus avantageux de céder en faire-valoir indirect à un tenancier pratiquant une culture spéculative hors de sa portée (absence de maîtrise technique, capacité économique insuffisante); le gain du propriétaire peut alors être supérieur à celui qu'il pourrait escompter en faire-valoir direct⁸⁸.

Les facteurs qui influent sur la cession en faire-valoir indirect sont généralement bien appréhendés; par contre, peu d'études ont été consacrées à la logique des tenanciers et à celle des formes revêtues par les arrangements – métayage ou location. Un programme de recherche conduit spécifiquement sur le thème des contrats agraires dans plusieurs régions du pays (Tamaulipas, Puebla, Veracruz, Tlaxcala, Oaxaca), à travers des études locales, apporte ici des éléments d'analyse⁸⁹.

Certains contrats de métayage définissent une pure rente foncière, perçue à la récolte (*ex post*) et en nature, lorsque le propriétaire reste passif pendant le procès de production; sa contribution éventuelle se réduit à la récolte de sa part. Le partage est alors usuellement réalisé au tiers ou au quart – un tiers ou un quart revenant au propriétaire, comme à l'époque des haciendas lorsqu'elles n'intervenaient pas dans le procès de production. La répartition du produit porte directement sur la production (partage sur la parcelle avant la récolte, chacun récoltant la part qui lui revient), ou sur la valeur de la production après la commercialisation, réalisée conjointement par les deux acteurs. Comme au temps des haciendas, la participation du propriétaire à la récolte reste une constante.

Le métayage tend davantage vers une forme de partenariat lorsque le propriétaire est impliqué à un titre ou à un autre dans le procès de production: fourniture de semences, de travail manuel, attelé ou motorisé, d'intrants agrochimiques. Les modalités d'évaluation de la contribution de chaque acteur varient. Parfois, chacun récupère au moment de la commercialisation l'investissement qu'il a réalisé, puis un partage est effectué; on a là un calcul économique explicite. En règle générale, l'arrangement consiste en l'apport, par chacun des acteurs, de facteurs non acquis sur le marché (semences, travail manuel, animal ou mécanisé) sans qu'il y ait valorisation monétaire de ces facteurs, tandis que le

87. ALANIS PATIÑO *et al.*, 1953; BARBOSA et MATURANA, 1972; BARTRA, 1974; CENTRO DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, 1970; COLIN *et al.*, à paraître, FINKLER, 1978; GLEDHILL, 1991; GRANSKOG, 1974; LÉONARD, 1995; MORETT, 1992; PÉREZ AVILÉS, 1995; STOLMAKER, 1973; TURKENIK, 1975.

88. BOUQUET et COLIN, 1999; CENTRO DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, 1970; COLIN *et al.*, à paraître; FERNÁNDEZ Y FERNÁNDEZ, 1979; MORETT, 1992.

89. BOUQUET et COLIN, 1999; COLIN, 1997; COLIN et BOUQUET, à paraître; COLIN *et al.*, à paraître; ouvrage de synthèse en cours de rédaction.

coût des facteurs acquis sur le marché est partagé dans les mêmes proportions que la production - partage par moitié le plus souvent.

Au-delà de la spécificité des situations locales, quelques éléments généraux d'interprétation des pratiques contractuelles peuvent être dégagés :

- Dans le cas des contrats à rente fixe, dont le versement intervient toujours avant le cycle cultural (*ex ante*), on trouve des propriétaires qui témoignent explicitement d'une aversion pour le risque, se trouvent sous contrainte financière, parfois sous contrainte de travail, et nouent un contrat avec des tenanciers plus ouverts au risque et ne subissant pas une contrainte financière telle qu'elle exclurait le versement d'une rente monétaire. Le plus souvent, cette situation se caractérise par une nette différenciation entre tenancier et propriétaire relativement aux capacités techno-économiques, avec un tenancier soucieux de récupérer la totalité du retour sur investissement et du fruit de son expertise.

- Dans le cas des contrats avec partage du produit sans participation ou avec participation réduite du propriétaire au procès de production, on retrouve le type de situation antérieure, mais avec des tenanciers sous contrainte de financement les empêchant de régler *ex ante* une rente monétaire; ces tenanciers prennent en location dès qu'ils en ont les moyens. Un cas-type sera celui des *ejidatarios* prenant à bail avec des contrats au tiers ou au quart du produit dans les périmètres irrigués du Tamaulipas. Dans certains cas cependant, le caractère risqué de la production incite les tenanciers à rechercher l'accès à la terre à travers une rente proportionnelle à la production. Le risque peut être de nature agro-écologique (zone marginale des Vallées centrales de l'État de Oaxaca) ou économique (prix extrêmement volatil de certaines productions).

- Dans les cas rencontrés de contrats de métayage avec participation active du propriétaire au procès de production, la logique de l'arrangement change. On ne se trouve plus alors dans la configuration d'un tenancier « actif » recherchant un propriétaire « passif », mais dans une configuration de mise en commun des ressources, de partenariat⁹⁰ (vu explicitement comme tel par les intéressés), par des acteurs sous contraintes de financement et/ou dans un contexte de marchés inexistantes ou imparfaits pour certains facteurs (crédit, semences, attelage, etc.).

En définitive, ces recherches font apparaître le poids déterminant des contraintes de financement dans les pratiques de métayage au Mexique, ces dernières décennies⁹¹. Les arrangements demeurent informels, sans contrats écrits ni témoins. Le caractère illicite du métayage n'est pas vu par les acteurs comme un problème : le rapport foncier reste le plus souvent circonscrit entre parte-

90. Ce cas est remarquablement illustré avec les contrats *a medias* pour la production de la pomme de terre dans la Sierra Madre orientale (COLIN et BOUQUET, à paraître).

91. Ce poids déterminant n'est en rien exclusif, mais l'analyse des autres facteurs influant sur les pratiques foncières (imperfection ou inexistence de marchés autres que celui du crédit, rôle de l'incertitude, dispositifs d'incitation, contrats de métayage comme système de transfert d'expertise techno-économique, etc.) demanderait une contextualisation plus détaillée.

naires de la même petite région, du même village, voire de la même famille, qui s'engagent sur le court-terme – pour une ou quelques campagne agricoles – dans une relation contractuelle sur la base de leurs affinités personnelles. Les acteurs disposent ainsi d'un cadre d'interaction légitimé socialement, à défaut de l'être légitimé légalement⁹².

Le temps de la réhabilitation (depuis 1992)

En 1992 intervient un tournant fondamental de la législation agraire, qui met fin officiellement au processus de répartition des terres et modifie profondément la nature des droits *ejidales*.

L'objectif affiché par ce changement légal est de mettre fin à des décennies de paternalisme et d'interventionnisme étatique, qui engendraient bureaucratie, corruption, abus de pouvoir et inefficience économique. Le diagnostic est sévère pour le système *ejidal*, décrit comme source de distorsions économiques : les contraintes bureaucratiques, l'inaliénabilité des terres et l'interdiction du faire-valoir indirect empêchaient l'*ejidatario* d'optimiser son plan de production ; la prohibition de l'association avec des intérêts privés tarissait une source possible de capitalisation et de changement technique ; l'interdiction de mise en garantie limitait l'accès au crédit. Il est reconnu que ces interdictions étaient parfois passées outre, mais dans des conditions défavorables pour les deux parties : l'absence de sécurité juridique posait un problème en cas de conflits et l'imperfection du marché, du fait de son caractère illégal, empêchait l'émergence du « juste prix » lors des transactions⁹³. La transférabilité, par des mécanismes de marché, de droits de propriété clairement définis et la libération de l'initiative individuelle de l'intervention de l'État, devraient permettre une allocation optimale des ressources dans l'agriculture mexicaine. On retrouve là le binôme fondamental de la théorie économique des droits de propriété : des droits individuels bien définis constituent la meilleure incitation possible à un investissement optimal des ressources et leur mobilité garantit que ces ressources seront utilisées par les agents les plus efficaces.

La nouvelle version de l'article 27 de la Constitution est publiée au journal officiel le 6 janvier 1992 ; la nouvelle loi agraire, qui en précise les conditions d'application, le 26 février 1992. Cette réforme de la législation représente une rupture majeure : elle met fin officiellement à la Réforme agraire et autorise la cession des parcelles *ejidales* (sous réserve que l'acheteur soit *ejidatario*), la mise en garantie de leur l'usufruit en cas d'emprunt, ainsi que le faire-valoir indirect (métayage et location). Elle ouvre enfin la porte à la privatisation des terres *ejidales* et même à la dissolution de l'*ejido*.

92. Dans la seule situation conflictuelle relevée lors des études de cas, les *ejidatarios* nouaient des contrats de métayage avec des tenanciers-entrepreneurs venus d'autres régions, donc sans possibilité de contrôle social sur les comportements opportunistes (BOUQUET et COLIN, 1999).

93. TÉLLEZ KUENZLER, 1994 ; PRESIDENCIA DE LA REPÚBLICA, 1991.

L'impact de la réforme de 1992 sur les modes de faire-valoir demande à être analysé au regard des pratiques foncières locales antérieures. En toute logique, l'amplitude de l'impact devrait être directement proportionnelle au rôle joué par la réglementation foncière avant 1992. Il est donc possible de définir *a priori* deux modèles, comme bornes extrêmes d'une gamme de situations.

À un extrême de ce continuum, le changement légal a pour effet de libérer les pratiques foncières locales du poids de la réglementation antérieure, effectivement appliquée ; l'incidence du changement des règles du jeu légal est alors maximale. Selon un tel scénario, la légalisation du faire-valoir indirect devrait bénéficier aux tenanciers comme aux propriétaires, en normalisant la relation contractuelle et en diminuant ainsi les risques de conflits. Du point de vue de l'*ejidatario*, cette légalisation devrait éliminer les risques d'abus du tenancier, tels le refus de rendre la parcelle, ou sa détérioration sans recours possible. Elle devrait également conduire à un usage du sol plus intensif et à une augmentation des superficies exploitées indirectement⁹⁴.

À l'autre extrême de ce continuum, le changement légal ne fait qu'officialiser des pratiques déjà florissantes, socialement reconnues et régulées localement hors du cadre légal sans conflits majeurs. L'incidence du changement des règles du jeu légal reste alors en bonne partie formelle⁹⁵. Les résultats du programme de recherche, conduit à travers des études locales dans les États de Oaxaca, du Tamaulipas, de Tlaxcala, de Puebla et de Veracruz, vont nettement dans ce sens.

*
* *

En définitive, les relations de métayage au Mexique ont connu historiquement un bouleversement, venu d'un renversement des forces qui structurent les champs d'opportunités des acteurs et définissent donc tant le « jeu du marché » que celui d'arrangements institutionnels spécifiques. Face à une hacienda en situation d'accaparement foncier, le métayer est, de fait, un pseudo-*peón* dont la marge de manœuvre est des plus réduites ; cette phase correspond, de façon caricaturale, à la conception classique d'un métayer en position subordonnée face au propriétaire foncier.

Une fois l'hacienda disparue et les terres redistribuées dans le cadre de la Réforme agraire, l'*ejidatario*, désormais en possession de terre, se retrouve parfois

94. DE WALT *et al.*, 1994 ; MORETT, 1992 ; DE JANVRY *et al.*, 1997, constatent une telle augmentation, en comparant les résultats d'une enquête conduite en 1990, avec une actualisation réalisée en 1994. On peut cependant se demander si ces résultats ne sont pas révélateurs, avant tout, d'un accès moins biaisé à l'information lors de la seconde enquête – celle de 1990 ayant été conduite par des agents de l'administration à une époque où ces pratiques étaient illégales.

95. Pour une illustration de la distance pouvant exister entre le cadre légal et les pratiques foncières locales, interprétée en termes de pluralisme juridique, voir BOUQUET et COLIN, 1996.

sans moyens pour la mettre en valeur et la cède alors en faire-valoir indirect. La relation propriétaire-métayer tend à s'inverser, ou pour le moins à se brouiller. Le tenancier peut être dans une situation économique nettement plus favorable que celle du propriétaire minifundiste – d'où l'image du métayer-*patrón*. Le contrat de métayage peut également associer des acteurs qui se trouvent tous deux sous contraintes et mettent en commun leurs ressources productives complémentaires ; l'image à retenir est alors celle du métayer-*socio*, partenaire. Cette dynamique s'est largement développée en marge de la loi, sur la base de règles du jeu légitimées localement.

BIBLIOGRAPHIE

ADELSKI, Elizabeth, *Ejidal Agriculture in Northern Sinaloa, Mexico : Agricultural Resources, Production and Household Well-Being*, Ph.D. Dissertation, University of Kentucky, 1987, 309 p.

AGUIRRE BELTRÁN, Gonzalo, et POZAS, Ricardo, « Instituciones indígenas en el México actual », *Memorias del Instituto Nacional Indigenista*, VI, 1954, p. 171-272.

ALANIS PATIÑO, Emilio, LÓPEZ BERMUDEZ, José, et MESA ANDRACA, Manuel, « Problemas de tenencia y aprovechamiento de las tierras en México », *Problemas agrícolas e industriales de México*, 1951, 5(4), p. 23-183.

ARELLANES, Anselmo, « Del camarazo al cardenismo (1925-1933) », in REINA, Leticia, *Historia de la cuestión agraria mexicana. Estado de Oaxaca*, II. 1924-1986, Mexico, Juan Pablos Editor, 1988, p. 23-125.

BARBOSA, René, et MATURANA, Sergio, *El Arrendamiento de tierras ejidales. Un estudio en Tierra Caliente, Michoacán*, Mexico, Centro de Investigaciones Agrarias, 1972, 99 p.

BARTRA, Roger, *Estructura agraria y clases sociales en México*, Mexico, Era, 1974, 182 p.

BAUER, Arnold, « Rural Workers in Spanish America : Problems of Peonage and Oppression », *Hispanic American Historical Review*, 1979, 59(1), p. 34-63.

BAZANT, Jan, « Peones, arrendatarios y aparceros en México, 1851-1853 », *Historia Mexicana*, 1973, 23(2), p. 330-357 ;

—, « Peones, arrendatarios y aparceros : 1868-1904 », *Historia Mexicana*, 1974, 24(1), p. 94-121 ;

—, « Landlord, labourer, and tenant in San Luis Potosí, northern Mexico, 1822-1910 », in DUNCAN, Kenneth, et RUTLEDGE, Ian, *Land and Labour in Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p. 59-82.

BELLINGERI, Marco, et SÁNCHEZ, Isabel, « Las estructuras agrarias », in CARDOSO, Ciro, *México en el siglo XIX (1821-1910)*, Mexico, Nueva Imagen, 1980a, p. 97-118 ;

—, « Las estructuras agrarias bajo el porfiriato », in CARDOSO, Ciro, *México en el siglo XIX (1821-1910)*, Mexico, Nueva Imagen, 1980b, p. 315-337.

BELSHAW, Michael, *A Community Economy : Land and People of Huecorio*, New York, Colombia University Press, 1967, 421 p.

BELTRÁN, Ulises, « Evolución de los sistemas de trabajo en la Nueva España, 1521-1640 : un ensayo en Nueva Historia Económica », in CÁRDENAS, Enrique, *Historia Económica de México*, vol. I, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1989, p. 301-328.

BOORSTEIN COUTURIER, Edith, *La Hacienda de Hueyapan, 1550-1936*, Mexico, SepSetentas, 1976, 196 p.

BORAH, Woodrow, « Fluctuaciones de la población mexicana », in CÁRDENAS, Enrique, *Historia Económica de México*, vol. I, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1989, p. 272-300.

BOUQUET, Emmanuelle, et COLIN, Jean-Philippe, « From Legal Norms to Local Land Regulation. A Case Study From Mexico », in SPIERTZ, Joep, et WIBER, Melanie, *The Role of Law in Natural Resource Management*, La Hague, Vuga, 1996, p. 101-119 ;

—, « Dangerous Liaisons on the Altiplano. Asymmetric Information, Opportunistic Behavior and Sharecropping Contracts in a Mexican Ejido », in CD-Rom, Annual Conference, International Society for New Institutional Economics (ISNIE) (disponible sur le WEB : <http://www.isnie.org>), 1999, 19 p.

BRADING, David, « Haciendas profits and tenant farming in the Mexican Bajío, 1700-1860 », in DUNCAN, Kenneth, et RUTLEDGE, Ian, *Land and Labour in Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p. 23-58 ;

—, *Haciendas and Ranchos in the Mexican Bajío. León, 1700-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, 255 p.

BRAVERMAN, A., et SRINIVASAN, T.-N., « Agrarian Reforms in Developing Rural Economies Characterized by Interlinked Credit and Tenancy Markets », in BINSWANGER, H., et ROSENZWEIG, M., *Contractual Arrangements, Employment, and Wages in Rural Labor Markets in Asia*, New Haven, Yale University Press, 1984, p. 63-81.

BUVE, Raymond, (éd.), *Haciendas in Central Mexico from Late Colonial Times to the Revolution*, Amsterdam, CEDLA, 1984, 307 p.

CARRASCO, Pedro, « La sociedad mexicana antes de la Conquista », in CENTRO DE ESTUDIOS HISTÓRICOS, *Historia general de Mexico*, Mexico, Colegio de México, 1994, p. 165-288.

CARRASCO, Pedro, et BRODA, Johanna, (éd.), *Estratificación social en la Mesoamérica prehispánica*, Mexico, INAH, 1976, 301 p.

CASO, Alfonso, « Instituciones indígenas precortesianas », *Memorias del Instituto Nacional Indigenista*, 1954, VI, p. 13-27.

CASSIDY, Thomas, « Las haciendas oaxaqueñas en el siglo XIX », in ROMERO FRIZZI, Maria de los Angeles, *Lecturas historicas del estado de Oaxaca, Siglo XIX*, Mexico, INAH, 1990, p. 291-323.

CENTRO DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, *Estructura agraria y desarrollo agrícola en México*, Mexico, CDIA, 1970, 3 vol.

CHEVALIER, François, *La Formación de los latifundios en México*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1956, 510 p.

CLAVIJERO, Francesco Javier, *Historia Antigua de México*, Mexico, Editorial Porrúa, [1780] 1987, 621 p.

COCHET, Hubert, *Des Barbelés dans la Sierra. Origines et transformations d'un système agraire au Mexique*, Paris, ORSTOM, 1993, 395 p.

COLIN, Jean-Philippe, « De Turgot à la nouvelle économie institutionnelle. Brève revue des théories économiques du métayage », *Économie Rurale*, 1995, 228, p. 28-34 ;

—, « Le métayage dans une communauté zapotèque (Oaxaca, Mexique). Pratiques foncières et logiques paysannes », communication au colloque *Exploiter la terre. Les contrats agraires de l'Antiquité à nos jours (Caen, 10-13 septembre 1997)*, colloque international de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 1997, 25 p.

COLIN, Jean-Philippe, BLANCHOT, Christophe, VÁZQUEZ GARCÍA, Enrique, et NAVARRO GARZA, Hermilio, « Reforma agraria, dinámicas organizacionales y tenencia de la tierra. El caso de Graciano Sánchez (Tamaulipas) », in LÉONARD, Éric, QUESNEL, André, et VELÁZQUEZ, Emilia, (éd.), *Transformaciones agrarias y cambio social. Instituciones, organizaciones e innovaciones en torno a la tenencia de la tierra y el agua*, Mexico, CIESAS-IRD, à paraître.

COLIN, Jean-Philippe, et BOUQUET, Emmanuelle, « Le métayage comme partenariat. L'arrangement *a medias* dans la Sierra Madre orientale (Mexique) », *Économie rurale*, 261, janvier-février 2001.

CORRIAT, Benjamin, et WEINSTEIN, Olivier, *Les Nouvelles théories de l'entreprise*, Paris, Le Livre de poche, 1995, 218 p.

CORONEL ORTÍZ, Dolores, *La Integración de una comunidad campesina al mercado regional. El caso de San Pedro Martín, Ocotlán, Oaxaca*, Mémoire de licence, Universidad Autónoma Metropolitana, Unidad Iztapalapa, Departamento de Antropología Social, 1992, non paginé.

DE IBARROLA, Antonio, *Derecho agrario*, Mexico, Editorial Porrúa, 1983, 946 p.

DE JANVRY, Alain, GORDILLO, Gustavo, et SADOULET, Elisabeth, *Mexico's Second Agrarian Reform. Household and Community Responses, 1990-1994*, San Diego, Center for US-Mexican Studies, University of California, 1997, 222 p.

DE LEONARDO, Patricia, et ESPÍN, Jaime, *Economía y sociedad en los Altos de Jalisco*, Editorial Nueva Imagen, 1978.

DENNIS, Philip Adams, *Conflictos por tierras en el Valle de Oaxaca*, Mexico, Instituto Nacional Indigenista, 1976, 239 p.

DEWALT, Billie, REES, Martha, et MURPHY, Arthur, *The End of the Agrarian Reform in Mexico. Past Lessons, Future Prospects*, San Diego, Center for US-Mexican Studies, University of California, 1994, 76 p.

DE ZORITA, Alonso, *Breve y sumaria relación de los Señores de la Nueva España*, Mexico, UNAM, [1553] 1942, 211 p.

DISKIN, Martin, *Economics and Society in Tlaxolula, Oaxaca, Mexico*, Ph.D. Dissertation, University of California, Los Angeles, 1967, 199 p.

DURÁN, Marco Antonio, «Crédito agrícola y tenencia de la tierra», *Problemas agrícolas e industriales de México*, 1952, 4(3), p. 305-316.

FERNÁNDEZ Y FERNÁNDEZ, Ramón, *La Situación actual en materia agraria*, Chapingo, Colegio de Postgraduados, 1979, 244 p.

FINKLER, Kaja, «From Sharecroppers to Entrepreneurs : Peasant Household Production Strategies under the Ejido System of Mexico», *Economic Development and Cultural Change*, 1978, 27, p. 103-120.

FLORESCANO, Enrique, *Origen y desarrollo de los problemas agrarios de México (1500-1821)*, Mexico, Era, 1976, 158 p.

GARCÍA-BARRIOS, Raúl, et GARCÍA-BARRIOS, Luis, «Subsistencia maicera y dependencia monetaria en el Agro semiproletariado: una comunidad rural mixteca», in HEWITT DE ALCÁNTARA, Cynthia, *Reestructuración económica y subsistencia rural*, Mexico, El Colegio de México, 1992, p. 223-269.

GARCÍA UGARTE, Marta Eugenia, *Hacendados y rancharos queretanos (1780-1920)*, Mexico, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1992, 474 p.

GIBSON, Charles, *Los Aztecas bajo el dominio Español (1519-1810)*, Mexico, Siglo XXI, 1967, 533 p.

GLEDHILL, John, *Casi Nada : A Study of Agrarian Reform in the Homeland of Cardenismo*, Austin, University of Texas Press, 1991, 420 p.

GONZALEZ DE COSSIO, Francisco, *Historia de la tenencia y explotación del campo desde la época precortesiana hasta las leyes del 6 de Enero de 1915*, Mexico, Biblioteca del Instituto Nacional de Estudios Históricos de la revolución Mexicana, 1957, 450 p.

GOVERNEMENT DE L'ÉTAT DE ZACATECAS, *Ley de aparcería rural para el estado de Zacatecas*, Zacatecas, Tip. T. de la Cadena, Guadalupe, 1933.

GRANSKOG, J., *Efficiency in a Zapotec Indian Agriculture Village*, Ph.D. Dissertation, University of Texas, Austin, 1974, 209 p.

Historia general de México, Mexico, El Colegio de México, 1994, 1585 p.

KAERGER, Karl, *Agricultura y colonización en México, 1900*, Mexico, UACH-CIESAS, 1986, 349 p.

- KATZ, Friedrich, *La Servitumbre agraria en México en la época porfiriana*, Mexico, ERA, 1980, 115 p.
- KIRCHHOFF, Por Paul, « Land Tenure in Ancient Mexico », *Revista Mexicana de estudios Antropológicos*, 1954-1955, 14, p. 351-361.
- LEAL, Juan Felipe, « Campesinado, haciendas y Estado en México : 1856-1914 », in BUVE, Raymond, *Haciendas in Central Mexico from Late Colonial Times to the Revolution*, Amsterdam, CEDLA, 1984, p. 161-198.
- LEAL, Juan Felipe, et MENEGUS BORNEMANN, Margarita, « La violencia armada y su impacto en la economía agrícola del Estado de Tlaxcala, 1915-1920 », in MENEGUS BORNEMANN, Margarita, *Problemas agrarios y propiedad en México, siglos XVIII y XIX*, Mexico, El Colegio de México, 1995, p. 265-312.
- LÉONARD, Éric, *De vaches et d'hirondelles. Grands éleveurs et paysans saisonniers au Mexique*, Paris, ORSTOM, 1995, 325 p.
- LOCKHART, James, *The Nahuas After the Conquest. A Social and Cultural History of the Indians of Central Mexico, Sixteenth Through Eighteenth Centuries*, Stanford, Stanford University Press, 1992, 650 p.
- MALINOWSKI, Bronislaw, et DE LA FUENTE, Juan, « La economía de un sistema de mercados en México », *Acta Antropológica*, 1957, 1(2), 1-186.
- MALO JUVERA, Julián, « La miseria de los medieros », in GOMEZ, M., *La Reforma agraria en las filas villistas*, Mexico, INEHRM, [1915] 1966, p. 234-267.
- MCCUTCHEN MCBRIDE, George, *The Land Systems of Mexico*, New York, American Geographical Society, 1923, 204 p.
- McFARLAND CORREA, Phyllis, *Changing Patterns of Sharecropping Arrangements in the Municipio of Allende, State of Guanajuato, Mexico*, Ph.D. Dissertation, State University of New York, Anthropology, 1991, 259 p.
- MENDIETA Y NUÑEZ, Lucio, *El Problema agrario de México*, Mexico, Editorial Porrúa, 1937, 417 p.
- MENEGUS BORNEMANN, Margarita, *Del señorío indígena a la República de Indios. El caso de Toluca, 1500-1600*, Mexico, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1994, 266 p. ;
- , « Ocoyoacac, una comunidad agraria en el siglo XIX », in MENEGUS BORNEMANN, Margarita, *Problemas agrarios y propiedad en México, siglos XVIII y XIX*, Mexico, El Colegio de México, 1995, p. 144-189.
- MEYER, Jean, « Haciendas y ranchos, peones y campesinos en el Porfiriato. Algunas falacias estadísticas », *Historia Mexicana*, 1986, 35(3), 477-509.
- MILLARES, C., et MANTECÓN, J., *Indice y extractos de los protocolos del Archivo de Notarías de México, D.F.*, Mexico, Colegio de México, 1945, vol. I.
- MÖRNER, Magnus, « La hacienda hispanoamericana : Examen de las investigaciones y debates recientes », in CÁRDENAS, Enrique, *Historia económica de México*, vol. II, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1990, p. 57-91.
- MORETT, Jesús, *Alternativas de modernización del Ejido*, Mexico, Diana, 1992, 223 p.
- MORIN, Claude, *Michoacán en la Nueva España del siglo XVIII*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1979, 328 p.
- MUMMERT, Gail, « The Transformation of the Forms of Social Organization in a Mexican Ejido (1924-1981) », *International Social Science Journal*, 1987, 39(4), p. 523-541.
- NICKEL, Herbert, *Morfología social de la hacienda mexicana*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1988, 485 p.
- OROZCO Y BERRA, Manuel, *Historia antigua y de la Conquista de México*, Mexico, Editorial Porrúa, [1880] 1960, 486 p.

PREM, Hanns, *Milpa y hacienda. Tenencia de la tierra indígena y española en la cuenca del Alto Atoyac, Puebla, México (1520-1650)*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1988, 321 p.

PRESIDENCIA DE LA REPÚBLICA, «Iniciativa para la reforma del regimen ejidal : Artículo 27 de la constitución mexicana», *Anuario Indigenista*, 1991, 30, p. 155-184.

PROCURADURÍA AGRARIA, *Los Tratos agrarios en ejidos certificados*, Mexico, Procuraduría agraria, 1998, 150 p.

REINA, Leticia, «De las reformas borbonicas a las leyes de reforma», in REINA, Leticia, *Historia de la cuestión agraria mexicana. Estado de Oaxaca, I. Prehispánico-1924*, Mexico, Juan Pablos Editor, 1988, p. 181-267.

RENDÓN CANO, Julio, *Propiedad, tenencia y redistribución de tierras en la legislación de América Central y México*, Rome, FAO, 1986, 155 p.

RIVERA MARÍN DE ITURBE, Guadalupe, *La Propiedad territorial en México, 1301-1810*, Mexico, Siglo XXI, 1983, 357 p.

RUÍZ CERVANTES, Francisco José, «De la bola a los primeros repartos», in REINA, Leticia, *Historia de la cuestión agraria mexicana. Estado de Oaxaca, I. Prehispánico-1924*, Mexico, Juan Pablos Editor, 1988, p. 331-423.

RUTTAN, Vernon, et HAYAMI, Yujiro, «Towards a Theory of Induced Institutional Innovation», *Journal of Development Studies*, 1984, p. 203-223.

SEMO, Enrique, «Hacendados, campesinos y rancheros», in GARCÍA DE LEÓN, Antonio, SEMO, Enrique, et GAMBOA RAMÍREZ, Ricardo, *Historia de la cuestión agraria mexicana. vol. I, El siglo de la hacienda, 1800-1900*, Mexico, Siglo XXI/CEHAM, 1988, p. 86-164 ;

—, «La hacienda mexicana y la transición del feudalismo al capitalismo», in CÁRDENAS, Enrique, *Historia económica de México*, vol. II, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1990, p. 92-106.

SOUSTELLE, Jacques, *La Vida cotidiana de los Aztecas en vísperas de la Conquista*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1956, 283 p.

STOLMAKER, Charlotte, *Cultural, Social and Economic Change in Santa María Atzompa*, Ph.D. Dissertation, University of California, Los Angeles, 1973, 393 p.

TAYLOR, William, *Landlords and Peasants in Colonial Oaxaca*, Stanford, Stanford University Press, 1972, 287 p.

TÉLLEZ KUENZLER, Luis, *La Modernización del sector agropecuario y forestal*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1994, 272 p.

TURKENIK, Carole, *Agricultural Production Strategies in a Mexican Peasant Community*, Ph.D. Dissertation, University of California, Los Angeles, 1975, 417 p. ;

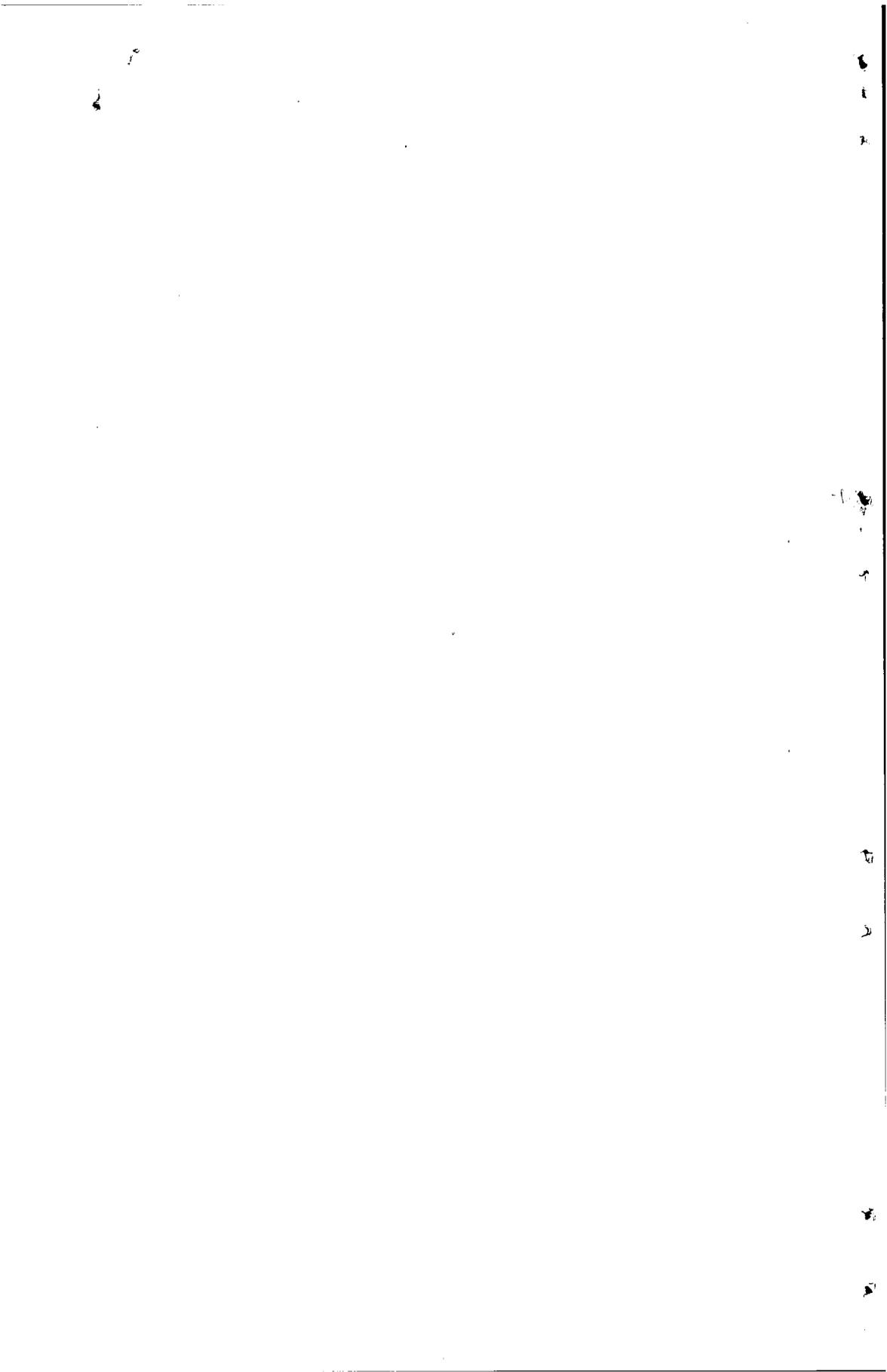
VAN YOUNG, Eric, *La Ciudad y el campo en el México del siglo XVIII. La economía rural de la región de Guadalajara, 1675-1820*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1989a, 392 p. ;

—, «La historia rural de México desde Chevalier : Historiografía de la hacienda colonial», in CÁRDENAS, Enrique, *Historia económica de México*, vol. I, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1989b, p. 376-438.

VARGAS, Gabriel, *Iniciativa de ley sobre mejoramiento de la situación actual de los peones y medieros de las haciendas*, Mexico, Imprenta de la Camara de Diputados, 1912.

WARMAN, Arturo, *Y venimos a contradecir*, Mexico, Ediciones de la Casa Chata, 1976, 351 p.

WECKMANN, Luis, *La Herencia medieval de México*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1994, 680 p.



RÉSUMÉS

1. *Jeux de mains, jeux de vilains. Hommage et fidélité servile dans le Languedoc médiéval (XII^e-XIII^e siècles)* Mireille Mousnier

Le servage médiéval de la France méridionale n'est pas épuisé par la seule approche juridique. Les actes de la pratique orientent vers une approche plus symbolique, grâce à l'hommage servile, qui ne se généralise qu'au XII^e siècle. La servitude est engendrée juridiquement par l'auto-dédiction, ou la naissance. Le comportement physique de la soumission exprime une sujétion consentie, soutenue par le serment de fidélité, associée à l'expression de la volonté individuelle. Le couple domination-soumission est politique et pas seulement économique. Les engagements du maître montrent la recherche d'une moralisation des rapports sociaux où la hiérarchie ne s'établit pas sur la contrainte de la force, mais la reconnaissance de la faiblesse. L'hommage, vassalique ou servile, témoigne d'une même féodalisation de la société, si propre à la confusion que le travail des juristes du XIII^e siècle a consisté à les différencier, en particulier par la nature du service effectué. Adopté aussi par les donats et quelques tenants-fiefs, il ne l'est pas par l'ensemble des dépendants et tenanciers. La pratique est sans doute socialement sélective, réservée à un groupe, mal identifié, au sein du monde hétérogène des serfs. Elle vise à manifester l'appartenance à une communauté de vie, la solidarité à l'intérieur d'un groupe social inégalitaire, à intégrer une personne et sa famille dans une hiérarchie dont l'Église assure les fondements idéologiques.

2. *Le Métayage au Mexique (XVI^e-XX^e siècle)* Jean-Philippe COLIN

Les chroniques espagnoles du XVI^e siècle montrent que la société aztèque connaissait de véritables relations de tenure, que l'on peut distinguer du prélèvement du tribut. Par la suite, le métayage s'intègre dans le cadre du « système-hacienda », sous des conditions et avec une importance variables selon le contexte économique et démographique du moment. Dans l'optique des haciendas, la logique du métayage, comme mode de faire-valoir alternatif au faire-valoir direct et à la location, est à rechercher dans les défaillances du marché du travail, les contraintes de financement, la faible rentabilité et/ou le risque d'une production en faire-valoir direct. Face à une hacienda en situation d'accaparement foncier, le métayer est, de fait, un pseudo-peón.

La Réforme agraire, en redistribuant les cartes du jeu foncier, conduit à un changement radical de perspective. L'attributaire d'une dotation foncière se retrouve parfois sans moyens suffisants pour la mettre en valeur et la cède en tout ou partie en faire-valoir indirect. La relation entre propriétaire et métayer tend alors parfois à s'inverser, lorsque le métayer est en position économique nettement plus favorable que le propriétaire minifundiste. Le plus souvent cependant cette relation s'équilibre, le métayage s'établissant entre des acteurs qui se trouvent tous deux sous contraintes (en particulier de trésorerie) et mettent en commun leurs ressources productives complémentaires dans une logique de partenariat.

ABSTRACTS

1. *Jeux de mains, jeux de vilains. Homage and servile loyalty in medieval Languedoc (XIIth-XIIIth century)* Mireille Mousnier

The meaning of medieval serfdom in Southern France is not limited to its juridical aspects, tied to the status of the persons, the concession of tenures, or the duties of the dependents. Available records of this practice point to a more symbolic approach, because of the appearance of servile homage. The word homage becomes widespread only in the XIIIth century, and cannot be applied to earlier periods. The practice is not constitutive of servitude, which is legally based on pledging oneself or on family origin. The physical behaviour of submission is summed up in putting ones' hands between those of the master, while kneeling. It is buttressed by the loyalty oath, associated to the expression of the will of the individual. The linked notions, domination/submission, are political and not only economic. The commitments undertaken by the master demonstrate a search for the moralization of social relationships in which hierarchy would not be based on force but on the recognition of weakness. Whether from vassals or serfs, homages are evidence of the same process of feudalization of society, with such a tendency to generate confusion that XIIIth-century jurists devoted their work to the differentiation of these two forms, especially according to the nature of the service to be performed. Homage was also used by « donats » and some fief-holders, but not by all dependents and tenure-holders. The practice was undoubtedly socially selective, and limited to a group with hard-to-define boundaries within the diverse world of serfs. It was used as a demonstration of membership in a community of life, of solidarity in a non-egalitarian social group, of integration of an individual and his family into a hierarchy, the ideological foundations of which were provided by the Church.

2. *Sharecropping in Mexico (XVIth-XXth century)* Jean-Philippe COLIN

XVIth century Spanish chronicles acknowledged tenancy relationships in Aztec society, distinguishable from tribute. Later on, sharecropping in the « hacienda system » developed with an importance which fluctuated depending on the economic and demographic context of the time. From the haciendas' perspective, sharecropping rationale, as an alternative to land lease or owner-cultivation, found its roots in labour-market failures, cash and credit constraints, low profitability and/or riskiness of owner-cultivation. Facing land-monopolizer haciendas, the sharecroppers remained pseudo-peónes. Agrarian reform then led to a dramatic change. The beneficiaries of land distribution sometimes have found themselves lacking sufficient resources to produce under the owner-cultivation system, and have had to lease out all or some plots under tenancy arrangements. The relationship between landowners and sharecroppers tends sometimes to revert, when the latter are in a much better economic position than the former. More often however this relationship is quite balanced, sharecropping being established between actors who are both under (especially cash) constraints and pool their resources in a partnership logic.

Histoire et Sociétés Rurales est éditée par une association créée en 1993 pour regrouper chercheurs et institutions qu'intéresse l'histoire des campagnes, du Néolithique à nos jours. L'adhésion à l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales donne le droit de participer aux manifestations qu'elle organise et assure le service de la revue.

Cotisation annuelle avec abonnement :

Membre ordinaire France et UE, 43 € / 282,06 F ; membre ordinaire hors UE, 51 € / 334,54 F

Étudiant, 30 € / 196,80 F

Institution UE, 53 € / 347,66 F ; hors UE, 61 € / 400,13 F (facture en 3 exemplaires)

Cotisation sans abonnement : 16 € / 104,96 F

*Chèque ou mandat administratif à l'ordre de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales
(CCP Paris, 11 988 84 R), pour les étrangers libellé en francs*

+ 2,5 € / 16,39 F si virement international non assigné sur une banque française

à adresser à Antoine FOLLAIN, trésorier de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales,
Maison des Sciences Humaines. Université d'Angers, 2, rue Fleming, F 49066 ANGERS Cedex 01
Fax. 02-41-72-12-00 - e-mail : antoine.follain@fnac.net

Envois d'articles et de services de presse pour comptes rendus

Rédaction d'*Histoire et Sociétés Rurales*

MRSH - Université de Caen

14032 CAEN Cedex.

Les textes proposés sont des textes originaux. On les adressera en 4 exemplaires, sous forme de sortie papier avec, si possible, une disquette informatique (logiciel Word sous PC ou sous Macintosh). Ils ne doivent pas dépasser **30 pages de 3 200 signes** (tableaux, graphiques et bibliographie compris). Ils seront accompagnés d'un **résumé** de 120 mots maximum, écrit en français (ou dans la langue originale) puis en anglais, et d'une dizaine de mots-clés. Les nom et prénom des auteurs seront accompagnés de leur adresse institutionnelle. Dans le corps du texte, les prénoms des auteurs cités seront indiqués en toutes lettres. Les références des notes de bas de page se limiteront au nom de l'auteur, à l'année de publication et aux numéros de pages. En fin d'article, une bibliographie générale ordonnera alphabétiquement les références (auteur, prénom en entier, titres, publication, année, nombre de pages, etc.). Les manuscrits non retenus ne sont point retournés.

Diffusion en librairie

AFPU Diffusion

Rue du Barreau

B.P. 199 - 59654 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex

Tél. 03-20-91-03-95

Représentants en librairie :

Vincent BERRY (Est et Sud-Est), Éric POL (Centre et Sud-Ouest),
Hugues MORIN (Paris et Île-de-France), François WISCART (Nord et Ouest)

Distribution : SODIS

HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES

Derniers numéros parus

N°9. Agriculture et agronomie dans la Chine Impériale • Paysage et économie en Asie Mineure (II^e-I^{er} siècle avant J.-C.) • La diffusion du blé noir en France à l'époque moderne • L'histoire agraire de l'Angleterre avant 1850 • *La Terre et les Paysans en France et en Grande-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Un parcours bibliographique critique (1^{re} partie)* • *Les contrats agraires dans la Grèce antique (IV^e-II^e siècle avant J.-C.)* – 180 F.

N°10. Les Coke de Holkham et le Norfolk System of Husbandry (1417-1805) • Conjonction et faire-valoir dans les systèmes agraires du Sud-Est espagnol (1830-1960) • Élités agricoles et médiateurs politiques dans la France du Sud-Est en 1927 • *La Terre et les Paysans en France et en Grande-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Un parcours bibliographique critique (seconde partie)* • *Une communauté de potiers normands du XV^e au XIX^e siècle* – 180 F.

N°11. Une énigme : le beurre dans la Grèce antique. Placement foncier et image de la terre chez Merlin de Douai (1780-1815) • La place aux grains de Lourdes au XIX^e siècle • L'historiographie des campagnes allemandes (XIX^e-XX^e siècle) • «L'ouverture des villages sur l'extérieur fut un fait éclatant dans l'ancienne France» : position de thèse • *Les «bacchanals» de moissonneurs dans les campagnes au XVIII^e siècle* • *Tables quinquennales (1994-1998)* – 180 F.

N°12. Les communautés rurales en France (XV^e-XIX^e siècle) • Petite exploitation et changement agricole en Galice (1550-1850) • L'environnement châtelain en Haute-Vienne au XIX^e siècle • L'« agriculture alternative ? » • À propos d'un livre de Joan Thirsk • *L'affermage des cures en Anjou au début du XVI^e siècle* – 180 F.

N°13. Rentes en nature et systèmes céréaliers (IX^e-XIV^e siècle) • L'arboriculture fruitière en Île-de-France sous l'Ancien Régime • Propriété aristocratique et innovation agronomique au XIX^e siècle • Le clergé contre l'ivrognerie dans le Doubs sous le Second Empire • Carte scolaire et monde rural aujourd'hui • *Les revenus de l'abbaye Saint-Amand de Rouen (vers 1220-1240)* – 180 F.

ISSN 1254-728X
ISBN 2-86847-541-8
Prix de vente :
180 F + port (27 F)



9 782868 475411